

NOTE DE SYNTHÈSE PATRIMONIALE VAUGRIGNEUSE



Références

Commune	Vaugrigneuse
Nature du dossier	Inventaire du patrimoine
Objet de la note	Note de synthèse patrimoniale
Pièce(s) jointe(s)	Cartes et fiches descriptives
Dossier suivi par	Noyale Le Pabic, stagiaire mission Patrimoine Culture Amandine Robinet, chargée d'études mission Patrimoine et Culture
Note transmise le	22 octobre 2021



TABLE DES MATIERES

Contexte de l'étude.....	p. 3
LA COMMUNE DE VAUGRIGNEUSE.....	p. 4
Histoire du site.....	p. 4
Topographie.....	p. 9
Morphologie urbaine.....	p. 9
ETAT DES LIEUX PATRIMONIAL.....	p. 12
I – Le patrimoine d’Ancien Régime.....	p. 12
1. Généralités.....	p. 12
2. Le domaine seigneurial de Vaugrigneuse.....	p. 14
Le château.....	p. 14
Les communs.....	p. 15
Le moulin.....	p. 16
3. L’enclos paroissial.....	p. 18
4. Les structures rurales	p. 20
Les maisons rurales.....	p. 20
Les cours communes.....	p. 21
Les fermes d’Ancien Régime.....	p. 24
II – Le patrimoine des XIXe et XXe siècles.....	p. 27
1. Généralités.....	p. 27
2. Les petites fermes	p. 27
3. Les maisons rurales.....	p. 30
4. Les maisons bourgeoises.....	p. 32
5. Le patrimoine public.....	p. 35
Le lavoir de Machery.....	p. 35
L’ancienne maison d’école.....	p. 36
La mairie-école.....	p. 37
6. Une architecture contemporaine en milieu rural : le cas du Mille-Club.....	p. 39
CONCLUSION.....	p. 40
Statistiques de l’inventaire de Vaugrigneuse.....	p. 40
Intérêts de la commune.....	p. 40
Préconisations architecturales.....	p. 41
SOURCES.....	p. 42

Contexte de l'étude

La connaissance de son territoire ainsi que de ses patrimoines est l'un des objectifs de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour 2011-2023. L'axe 3 de la charte (« Valoriser un héritage exceptionnel et encourager une vie culturelle rurale et rurale ») comporte effectivement l'objectif stratégique « connaître, protéger et valoriser les patrimoines culturels » dans lequel s'inscrit l'objectif opérationnel n°23 « améliorer la connaissance culturelle du territoire ».

Durant l'été 2021, le PNR a procédé à la finalisation de l'inventaire du patrimoine de Vaugrigneuse, initié en 2009 par le bureau d'études KARGO, dans le cadre de l'extension du territoire du Parc en 2011. La commune de Vaugrigneuse y fait son entrée en 2019.

Cette étude a deux objectifs principaux. Le premier est l'approfondissement de la connaissance du patrimoine de la commune et ainsi celle du territoire du Parc. Le second est d'identifier, dans la perspective d'une politique de sauvegarde, les principaux bâtiments d'intérêt et leurs caractéristiques à préserver. Pour répondre à ces deux objectifs, le présent document est complété des cartes typologiques¹ et qualitatives² du patrimoine local, ainsi que des fiches descriptives des édifices repérés.

Cet état des lieux patrimonial a consisté en une analyse des cartes et cadastres anciens, un travail de terrain avec l'étude individuelle des édifices d'intérêt patrimonial selon la méthodologie du Service régional de l'Inventaire³, une campagne photographique réalisée depuis la voie publique pour illustrer ces derniers, et enfin leur saisie dans la base de données interne au Parc. Sa transmission par l'intermédiaire d'une balade commentée et d'un rallye patrimoine, organisés lors des Journées Européennes du Patrimoine, a permis de partager ce travail avec le grand public afin de susciter une prise de conscience des patrimoines de la commune. Sa communication à la municipalité en constitue une seconde restitution.

¹ La carte typologique identifie les différentes familles patrimoniales présentes dans les communes :

- Patrimoine religieux : église, abbaye, chapelle, prieuré, presbytère, etc.
- Patrimoine agricole : ferme, étable, hangar, grange, silo, colombier, remise, etc.
- Patrimoine domestique : maison rurale, maison de bourg, maison à boutique, maison de notable, maison forestière, pavillon, pavillon de chasse, château, manoir, auberge, etc.
- Patrimoine public, administratif ou judiciaire : mairie, école, poste, fontaine, lavoir, pont, gare, etc.
- Patrimoine artisanal et industriel : moulin, forge, tuilerie, garage, atelier, silo, etc.
- Urbanisme : place, cour, cour commune, lotissement, îlot, quartier, hameau, etc.

² La carte qualitative localise les éléments patrimoniaux classés selon 4 degrés d'intérêt : élément repéré (qui a subi des transformations), élément intéressant, élément remarquable, élément exceptionnel.

³ Cette étude du Parc reprend pour partie le pré-inventaire topographique réalisé par le Service de l'Inventaire en 1976, ainsi que le diagnostic patrimonial du bureau d'études Kargo élaboré en 2009 lors de l'extension du Parc.

LA COMMUNE DE VAUGRIGNEUSE

Histoire du site

Étymologie

Le nom de la commune de Vaugrigneuse est issu de plusieurs sources. La plus répandue vient du latin *Vallis Grinosa*, ou *Griniosa*, signifiant « Vallée à grains », en raison d'une terre favorable à la culture céréalière. L'abbé Lebeuf le justifie ainsi : « [...] tout y est labourages sans aucune vignes [...] »⁴. Il évoque également l'origine latine *Vallis grandior*, qui aurait dérivé en *graigneure*, puis *grenieuse*, illustrant alors une grande vallée sur le territoire de Briis-sous-Forges, dans lequel se situe la commune. Une autre source mentionne une origine latine, *vallis*, associée au mot germanique *grigeus*, traduit « terrain inégal, faisant des rides »⁵. La diversité de ces significations définit sous de multiples aspects les caractéristiques paysagères que porte Vaugrigneuse.

Premières mentions du lieu et les seigneuries successives

Le fief de Vaugrigneuse est mentionné dès 1118 à travers le nom du seigneur Burchard de Vaugrigneuse. Il existait probablement un château fort dès le XIIe siècle qui dépendait alors de la suzeraineté de Montlhéry, dont les seigneurs successifs de Vaugrigneuse sont tenus de garder le château quarante jours par an⁶. Le fief de Montlhéry relevait d'ailleurs de la couronne royale⁷. En 1395, la terre passe sous la seigneurie de Briis-sous-Forges et devient en 1460 la propriété des seigneurs Dumoulin pendant près d'un siècle⁸. En 1554, c'est Guillaume du Val, Trésorier de la Généralité de Tours, qui récupère le fief. Sa fille, Anne du Val, se marie à Jean Héroard (1561-1628), lui transmettant dès lors le château et les terres de Vaugrigneuse. Celui-ci va marquer l'histoire de Vaugrigneuse par ses actes et ses différents titres : seigneur de Vaugrigneuse, de l'Orme gras et de Launay-Courson, Conseiller du roi, Médecin du roi (de Charles IX à Louis XIII), chercheur en botanique et Premier vétérinaire de France.

Sur la paroisse de Vaugrigneuse

Concernant la paroisse de Vaugrigneuse, il est fait mention en 1450 d'une « chapelle proche de Briis ». Dédiée dès le XVe siècle à sainte Marie-Madeleine, cette chapelle faisait partie à l'origine du domaine du château seigneurial, avant d'appartenir à la paroisse de Briis-sous-Forges, située plus au nord, pendant plus de 150 ans⁹. Au début XVe siècle, la région est dévastée par Jean-sans-Peur, Duc de Bourgogne, qui s'était replié à Montlhéry. Il est tout à fait possible que Vaugrigneuse ait connu quelques destructions à ce moment-là, notamment sur le château et la chapelle, dont il apparaît qu'elle a été « réédifiée comme "chapelle en la paroisse de Briis" »¹⁰.

⁴ LEBEUF Jean (abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, volume 3, Paris, 1883-1893, p. 458-459.

⁵ « Vaugrigneuse », *Patrimoine des communes de l'Essonne*, Le Flohic, 2000, p. 552.

⁶ LEBEUF Jean (abbé), *Op. cit.*, p. 461-464.

⁷ POSS Corinne, « L'église Sainte Marie-Madeleine de Vaugrigneuse », date inconnue, p. 3.

⁸ *Idem.*

⁹ BACOUËL, *Monographie de la commune de Vaugrigneuse*, 1899, p. 7-8.

¹⁰ POSS Corinne, *Op. cit.*, p. 3.

Jean Héroard et la création de la paroisse et de la seigneurie de Vaugrigneuse

L'arrivée de Jean Héroard à Vaugrigneuse marque un tournant pour l'histoire de la seigneurie et de sa paroisse. En 1618, il obtient la séparation de l'église de Vaugrigneuse de la paroisse de Briis-sous-Forges, avec l'appui de l'archevêque de Paris et le soutien des habitants du bourg et des hameaux de la Fontaine aux Cochons, de Machery et du Châtaignier. Le 9 mars 1624, Jean Héroard obtient du roi Louis XIII les droits de haute, de moyenne et de basse justice sur le territoire de Vaugrigneuse, par lettres patentes¹¹. Pendant le premier quart du XVIIe siècle, il fit refaire entièrement le nouveau château de Vaugrigneuse, accompagné de ses communs et d'une ferme à partir de laquelle le bourg s'est développé par la suite.

Mentions des hameaux, des grandes fermes

Cinq hameaux se sont formés autour du bourg de Vaugrigneuse. A l'est du bourg, il y a le hameau de l'Orme Gras, auparavant dit l'Orme-le-Gras, qui était sous la dépendance de la seigneurie de Vaugrigneuse. Ce lieu était marqué par l'activité d'une grande ferme. Entre le bourg et la Fontaine aux Cossons, le hameau de Launay-Courson dépendait de la ferme seigneuriale de la Gloriette qui possédait les droits de haute, moyenne et basse justice dès la fin du XVe siècle. Cette ferme qui dépendait de la paroisse de Vaugrigneuse a été rattachée à celle de Cincehours en 1671 et fait désormais partie de la commune de Courson-Monteloup¹². Au sud, la Fontaine aux Cossons apparaît dans les textes dès le XVe siècle, lors d'un acte de concession de terres, à la Fontaine-sous-Berchevilliers (ou Bassevilliers) faite par Jean de Saint-Germain, seigneur de Sainte-Maurice, aux frères Perrin et Gaspard Colchon. Le lieu prit probablement leur nom qui devint « la Fontaine aux Cochons », puis « aux Cossons ». Ce domaine devait sans doute accueillir un ancien manoir, qui a été remplacé entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle par une maison de notable au même emplacement, appelée aujourd'hui le « château de la fontaine »¹³. A l'ouest de la commune, le hameau de Machery (avant Maschery) existe probablement depuis l'époque féodale. Ce lieu relevait encore de la justice d'Angervilliers en 1747¹⁴. Comme à l'Orme Gras, Maschery s'est développée autour de l'activité d'une grande ferme, autour de laquelle des ouvriers agricoles et leurs familles se sont installés dans des cours communes ou des maisons rurales. Dès 1860, la ferme de Machery est divisée en plusieurs propriétés¹⁵. Au nord-ouest, le Châtaignier était un lieu-dit qui abritait une grande ferme, disparu au cours du XIXe siècle. Aujourd'hui, le Châtaignier constitue un petit écart rural composé d'une petite ferme.

L'école à Vaugrigneuse

Une école existait déjà à Vaugrigneuse dès le XVIIe siècle et se situait dans le hameau de la Fontaine aux Cossons, avant d'être transférée près de l'église. Elle est construite en 1761 par l'abbé Delic et restera sous la propriété de la Fabrique jusqu'à la Révolution¹⁶. En 1861, Madame Chrestien de Lihus, épouse du maire de Vaugrigneuse et habitant au château de la Fontaine aux Cossons, fonda une école libre pour filles, ainsi qu'un asile libre mixte, qu'elle plaça sous la responsabilité de la communauté des Sœurs de la Sainte-Enfance de Versailles¹⁷. Cette école était située au cœur du bourg, dans une maison

¹¹ POSS Corinne, *Op. cit.*

¹² Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, « Note de synthèse patrimoniale, Courson Monteloup », 2020, p. 5.

¹³ CHALOT (abbé), *Histoire de Vaugrigneuse*, 1913, p.58.

¹⁴ BACOUËL, *Op. cit.*, p.6.

¹⁵ BACOUËL, *Op. cit.*, p.9.

¹⁶ CHALOT (abbé), *Op. cit.*, p.63.

¹⁷ CHALOT (abbé), *Op. cit.*, p. 77.

spécialement construite pour accueillir les Sœurs et la ou les salles de classe¹⁸. Au début du XXe siècle, une nouvelle Mairie-école est construite entre 1906 et 1907 pour accueillir les élèves de l'ancienne maison d'école publique, près de l'église, ainsi que ceux de l'école privée qui fut contrainte de fermer ses portes.

La Révolution et le XIXe siècle

A la Révolution, le Citoyen Bouillette, premier maire de Vaugrigneuse, fit saisir les biens de l'église avec le presbytère et la maison d'école, ainsi que le château, comme biens nationaux. Il achètera alors le domaine du château qu'il revendra ensuite au vicomte de Verneaux¹⁹. Au cours du XIXe siècle, Vaugrigneuse connaît au sein de son bourg et de ses hameaux une petite expansion rurale, caractérisée par l'implantation de quelques fermes de taille moyenne et quelques maisons rurales. La seconde moitié du siècle est notamment marquée par la grande campagne de restauration de l'église, entre 1848 et 1888, initiée et financée par les Chrestien de Lihus. A partir de la fin du XIXe siècle, Vaugrigneuse fait l'objet d'un projet d'extension de la voie de chemin de fer de Limours à Dourdan²⁰. Le tracé projeté devait passer en plein centre de Vaugrigneuse, longer le hameau du Châtaigner et le Bois des Nots à l'est et continuer à l'ouest de la Fontaine-aux-Cossons²¹. Ce projet a finalement été avorté en 1913.

Activité économique et expansion au XXe siècle

Concernant l'activité économique de Vaugrigneuse, la commune n'a pas connu de grande industrie, seulement quelques commerces : un négociant en vin à Launay-Courson, une épicerie/bar depuis la fin du XIXe siècle à Machery (1 rue du Bois d'Ardeau)²², et une épicerie dans la cour commune qui donne actuellement sur la place de la Mairie (3 place de la Mairie)²³. L'activité économique de Vaugrigneuse était essentiellement agricole : il y avait beaucoup de petits propriétaires qui cultivaient leurs propres terres, mais c'est avant tout trois grandes fermes qui drainaient une population d'ouvriers agricoles, voire journaliers²⁴. Ces fermes, qui existaient dès l'Ancien Régime, étaient celles de Vaugrigneuse (l'ancienne ferme du château, devenue indépendante dès le début du XIXe siècle), de l'Orme Gras et de Machery. Beaucoup d'exploitations agricoles sont encore présentes à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, avant d'être rattrapées par l'extension pavillonnaire qui se développe durant la seconde moitié du XXe et le début du XXIe siècle. Cette expansion urbaine s'accroît notamment après les années 1970, en créant une continuité entre le bourg et les hameaux de Launay-Courson et de l'Orme Gras. Un nouveau hameau va également sortir de terre, Les Petites Buttes, situé entre Machery et le Châtaigner²⁵.

¹⁸ Congrégations religieuses, hospitalières et enseignantes, AD Essonne, 6V/4.

Matrice cadastrale de 1882, AD Essonne, 3P/3471.

Plans des écoles, AM Vaugrigneuse, plans communaux.

¹⁹ POSS Corinne, *Op cit.*

²⁰ Projet de chemin de fer, AM Vaugrigneuse, plans communaux.

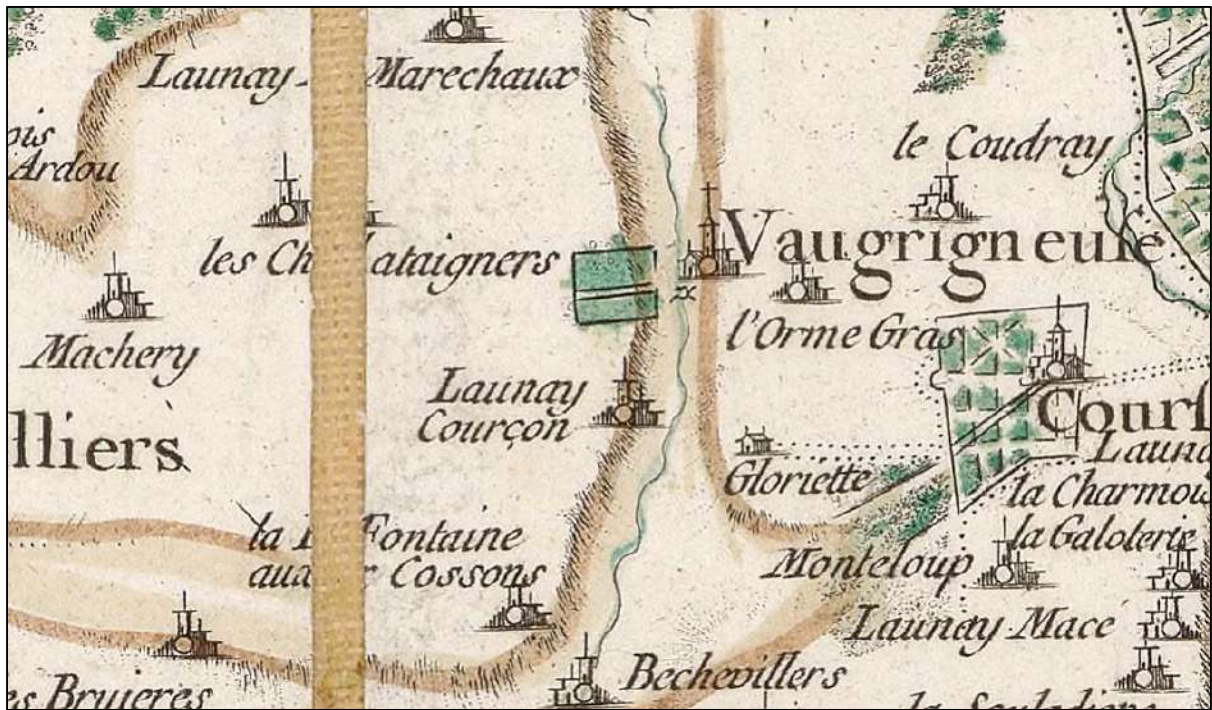
²¹ Carte du projet de prolongement du chemin de fer de Limours à Dourdan, 1905, AM Vaugrigneuse, plans communaux.

²² BACQUEL, *Op. cit.*, p. 5.

²³ Carte postale « Maison M. Frechet, Vaugrigneuse », fonds privés.

²⁴ BACQUEL, *Op. cit.*, p. 9.

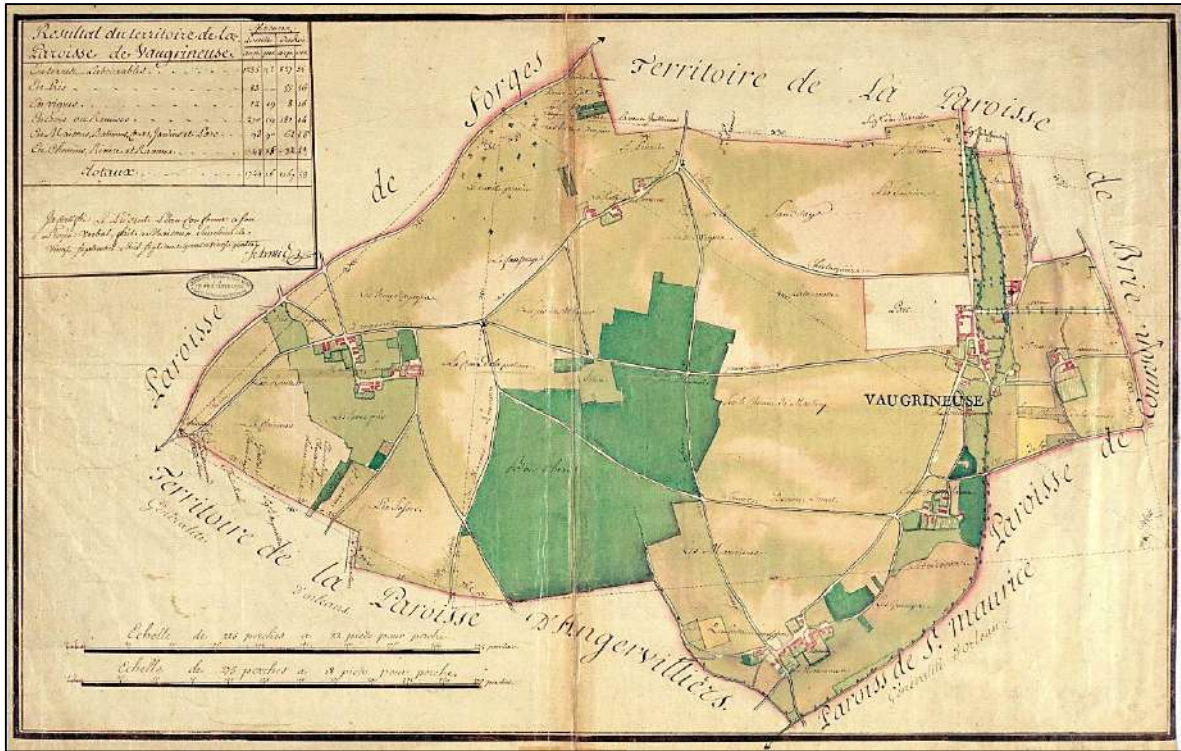
²⁵ Cadastre révisé pour 1937, à jour pour 1978 (2^e édition), 1937-1978, AD Essonne, 1165W/27.



Carte de Cassini (extrait), 1744-1758 ©Gallica (BnF)



Carte des chasses du Roi (extrait), vers 1765 ©Gallica (BnF), feuille 11 « Arpajon »



Plan d'Intendance, vers 1784 ©ADE C3/59

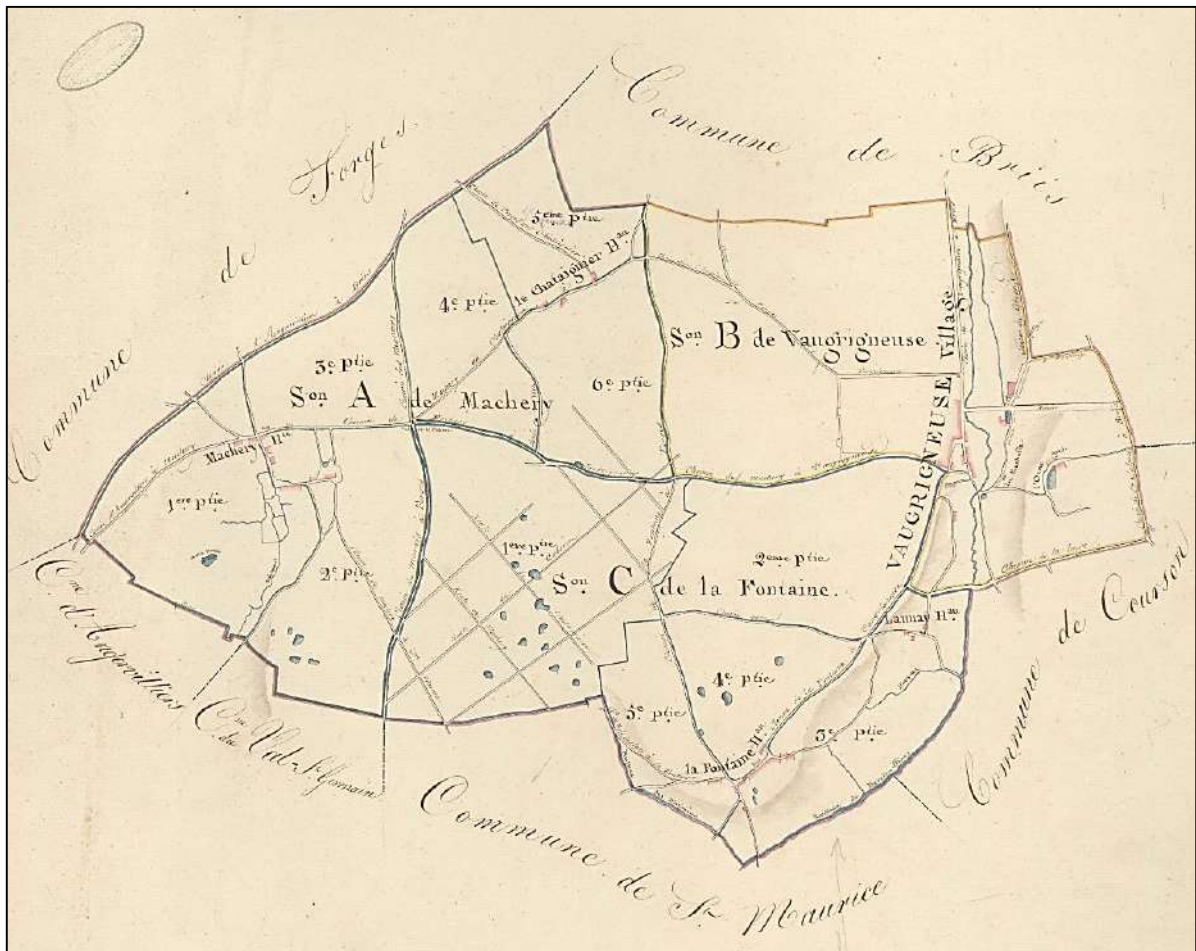


Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P_1757



Carte d'Etat-major (extrait), illustrant la topographie de Vaugrigneuse, 1818-1824 ©Géoportail

Topographie

Vaugrigneuse est située dans un vallon, au sud-est du plateau céréalier de Limours, dans le Pays du Hurepoix et compte actuellement environ 1300 habitants. Ce vallon se développe autour du ruisseau de la Prédecelle, affluent de la Rémarde. Il est encadré entre deux plateaux de faible hauteur : à l'est, vers l'Orme Gras et à l'ouest, sous la forme d'un plateau qui s'étend jusqu'à Machery et jusqu'au Châtaigner. Le ruisseau de la Prédecelle traverse la commune du nord au sud.

Les limites communales sont imperceptibles car ses vastes étendues agricoles établissent une continuité au nord et au sud avec les autres communes du plateau de Limours. Vaugrigneuse est marquée en son centre par la forêt du Bois des Nots qui comporte quelques marres affleurantes, et quelques pièces d'eau au sud, dans le parc du château de la Fontaine aux Cossons.

Morphologie urbaine

Le bourg de Vaugrigneuse se situe à l'est de la commune et s'est développé en continuité de la ferme et des commons du château datant du XVII^e siècle. L'enclos paroissial a la particularité d'être situé à l'écart du bourg, au nord-est, étant donné qu'il s'est construit autour de l'ancienne chapelle du domaine seigneurial.

Cinq hameaux s'organisent ensuite autour du bourg. L'Orme Gras à l'est et Launay-Courson au sud du bourg, qui sont devenus, avec l'extension pavillonnaire, des quartiers du bourg ; la Fontaine-aux-Cossons au sud et Machery à l'ouest. Il existe aussi l'écart du Châtaigner au nord-ouest, qui faisait partie autrefois d'un plus grand hameau qui comprenait deux autres fermes, dont une de plus grande importance et qui a disparu dès la fin du XIX^e siècle. Un nouveau hameau s'est développé ex-nihilo dans la seconde moitié du XX^e siècle entre Machery et le Châtaigner : les Petites Buttes.

Vaugrigneuse est essentiellement composée de cours communes et de fermes qui s'organisent dans le bourg et les hameaux. Leurs bâtiments sont alignés à la rue par leur mur pignon ou gouttereau. Quelques linéaires de murs datant du XIXe siècle relient ces bâtiments et forment une continuité bâtie, constituant un intérêt patrimonial et paysager fort en structurant le tissu bâti ancien, notamment du bourg. Ils sont construits en moellons de meulière avec un enduit à pierre vue, tantôt à la chaux, tantôt repris au ciment. Certains sont couverts par un chaperon de tuiles sur deux pans, ou bien de ciment. Peu de sentes subsistent encore, deux sont encore visibles dans le bourg et à Machery.



Extrait du cadastre actuel du bourg avec les linéaires de murs (en rouge) et la sente (en vert) ©Géoportail, 2021



Linéaire de mur situé dans le bourg, à l'intersection des rues de l'Orme Gras et de la Maréchalerie, 2021

La commune est traversée par la route départementale de Gometz-la-Ville au Marais, et par l'axe routier du bourg à Angervilliers. Elle est également coupée par l'autoroute A10, doublée de la voie ferroviaire à l'extrême ouest.

ÉTAT DES LIEUX PATRIMONIAL

La commune de Vaugrigneuse possède un important patrimoine rural et agricole. Éloignée des grands axes de passage, notamment du chemin de fer au XIXe siècle, elle n'a subi que peu de transformations, en dépit d'une relative densification par mitage qui s'est développée dans le courant de la seconde moitié du XXe siècle. Malgré des cas de ravalements illustrant l'influence du modèle urbain sur l'architecture rurale, le centre bourg et les hameaux ont su préserver leurs volumétries, toitures et enduits anciens.

L'inventaire du patrimoine réalisé d'avril à octobre 2021 a permis de recenser 40 éléments patrimoniaux sur le territoire communal, un dixième du corpus étant considéré comme remarquable. Dans cet inventaire, on analyse toute construction ancienne bien conservée. Elle peut être un typicum lorsqu'elle est représentative d'une typologie et/ou d'une époque précise, et un unicum lorsqu'il s'agit d'un exemple unique en son genre. L'étude de terrain tend à mettre en évidence les typologies dominantes qui sont analysées et localisées sur les cartes jointes au présent document. Le but est d'en définir les caractéristiques et les spécificités propres à la commune qu'il s'agit de préserver.

Trois grandes typologies ressortent de l'inventaire communal, les maisons rurales, les cours communes et les fermes, reflétant le caractère éminemment rural et agricole de Vaugrigneuse, bien qu'elles aient subi de nombreuses transformations. On trouve aussi beaucoup d'éléments du petit patrimoine rural tels que les granges, les hangars ou le lavoir, autant de témoignages de la ruralité et des modes de vie anciens qui participent à l'identité villageoise de Vaugrigneuse.

I – Le patrimoine d'Ancien Régime

1. Généralités

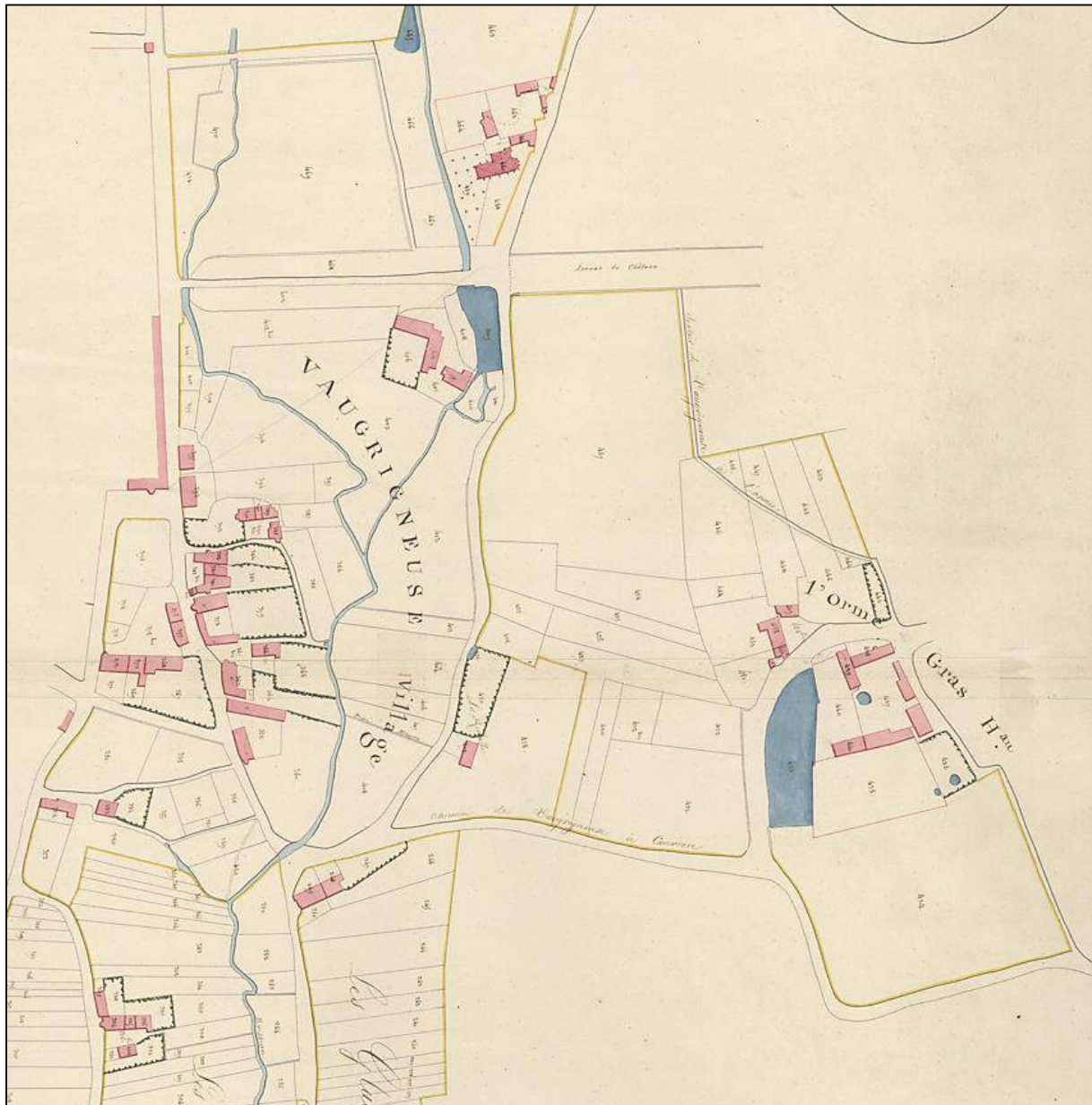
Le bâti et les formes urbaines héritées de l'Ancien Régime sont attestés sur le cadastre napoléonien de la commune de Vaugrigneuse daté de 1809. Ce document, systématiquement relevé pour chaque commune française au début du XIXe siècle, fixe un état des lieux du foncier et de l'immobilier au cours des premières décennies post révolutionnaires. Ce document fait ressortir la permanence du bâti ancien, avec le maintien de la plupart des voies. Le tissu urbain ancien est éclaté, mais néanmoins organisé autour du bourg, en continuité avec la ferme du château : il se développe autour de l'actuelle route départementale D131 et de l'ancienne route historique qui menait du château à l'Orme Gras.

Mise à part la ferme du château, élément structurant du bourg, les autres grandes fermes se sont établies à l'extérieur du bourg, entraînant la formation de hameaux : l'Orme Gras, Machery, le Châtaigner (qui n'existe plus). Ces hameaux existaient déjà sous l'Ancien Régime, à l'exception des Petites Buttes qui a été formé par le phénomène pavillonnaire à partir des années 1970. Le village et les hameaux n'ont été que très tardivement densifiés et complétés de zones pavillonnaires.

Dans le bourg, comme dans les hameaux de Machery et de la Fontaine aux Cossons, on observe un petit parcellaire, peu dense, essentiellement de forme allongée avec des bâtiments en front de rue,

parfois autour de cours constituant de nombreuses cours communes et fermettes. Les typologies architecturales les plus répandues sont donc la cour commune, la petite ferme et la maison rurale.

Les constructions anciennes présentent une architecture traditionnelle en moellons de meulière recouverts d'enduit à pierre vue à la chaux. Les toitures sont à deux pans et recouvertes de tuiles plates. Le paysage urbain est avant tout marqué par des volumes simples, de forme rectangulaire, avec des niveaux généralement fixés à un rez-de-chaussée et un grenier, mais on rencontre également des volumes avec un rez-de-chaussée, un étage, puis un grenier.



Section B (village) du cadastre napoléonien de Vaugrigneuse, 1809 ©ADE 3P_1757

2. Le domaine seigneurial de Vaugrigneuse

Le château et ses communs

Le château (**fiche n°05**) se situe au nord du bourg, au centre d'un vaste parc boisé. Au début du XVIIIe siècle, Jean Héroard (1561-1628), seigneur de Vaugrigneuse, fait démolir l'ancien château fort, mentionné en état de ruine depuis le XVIe siècle (il serait clos, avec des douves, une cour, un jardin, un colombier et une cave²⁶), et en rebâtit un nouveau sur le même emplacement²⁷, avec des communs et une ferme organisés autour d'une cour au sud du château. Le domaine comprenait également une chapelle et un moulin qui se trouvent aujourd'hui à l'extérieur de l'enceinte et de la propriété, au nord-est du bourg. Dès le XVIIIe siècle, le domaine seigneurial apparaît sur la Carte des Chasses du Roi et le Plan d'Intendance avec un plan rectangulaire, fermé par un mur de clôture (encore visible sur le cadastre napoléonien de 1809)²⁸. Le parc était constitué d'un jardin à la française et d'espaces boisés. Une grande allée d'honneur, composée de tilleuls, ménageait une perspective depuis le château, en direction de Courson-Monteloup. Elle s'étendait depuis l'entrée du château qui devait se situer après le pont, enjambant le ruisseau de la Prédecelle. Au XIXe siècle, la clôture est supprimée côté est, agrandissant dès lors le domaine. Une grande pièce d'eau est créée à partir du ruisseau de la Prédecelle et une partie des jardins à la française est remplacée par une grande clairière centrale²⁹. En 1868, le tracé de la nouvelle rue Jean Héroard perce l'allée en deux et le portail d'entrée est décalé à cette intersection. Jusqu'à la Révolution, le domaine change régulièrement de propriétaire, puis sera vendu, avec l'église, comme bien national. Le citoyen Bouillette, premier maire de Vaugrigneuse, rachètera le domaine puis le revendra, au vicomte de Verneaux. En 1957, un centre de formation d'éducateurs et de loisir, le CEMEA, s'y installe et y fait faire des modifications qui resteront telles quelles jusqu'en 2012, lors du rachat du domaine par un propriétaire privé. Ce dernier fera restaurer l'ensemble. Son activité actuelle est dédiée à l'événementiel.

Le château est composé d'un corps central de plan allongé sur cinq travées, flanqué de deux tours carrées en avancée sur la façade principale, et de deux tours circulaires sur la façade arrière. Ces dernières datent probablement de la période médiévale. Tout en conservant ces éléments symboles du privilège seigneurial, le château tend vers un style classique : les façades sont organisées sur un axe symétrique avec un rythme ordonnancé scandé de fenêtres à la française, et arborant une modénature sobre : chaînage d'angle, bandeaux filants, corniche, encadrement de fenêtres et clés de voûte. L'ensemble est couvert en ardoise et surmonté d'épis de faîtage.

²⁶« Vaugrigneuse », *Patrimoine des communes de l'Essonne*, Le Flohic, 2001, p. 553.

²⁷ *Idem*.

²⁸ Carte des Chasses du Roi et des environs d'Arpajon, gravée par Tardieu l'ainé, et autres, 1700-1799. AD Essonne, 1F1 48. Plan d'Intendance, dressé par Schmid, 1784. AD Essonne, C3/59.

Cadastre napoléonien de 1809. AD Essonne, 3P/1757.

²⁹ Plans d'ensemble de Vaugrigneuse, projet de construction d'une école, 1904. AD Essonne, 20/1331.



Château de Vaugrigneuse, vue du pignon sud, 2021

Les communs

Les communs du château se situent au sud du domaine et s'organisent en plan en « U », formant une cour carrée face au pignon sud du château. L'ensemble des bâtiments s'élève sur un rez-de-chaussée puis un étage de comble, percé de lucarnes à capucine, et couvert d'un toit à deux pans en tuiles plates. Les façades sont recouvertes d'un enduit à la chaux de teinte ocre, comme le château, avec une modénature de briques datant probablement du XIXe siècle. Les communs se composent à l'ouest d'une écurie réhabilitée en logement et d'un colombier de plan circulaire. L'aile est, en partie élevée sur cave, est marquée par des logements de domestiques et par une ancienne orangerie. Au centre de cette aile, une loggia en bois, de style vénitien, a été aménagée ultérieurement dans la façade. Il se peut que cette partie était déjà ouverte auparavant, indiquant probablement un ancien espace de charreterie. La cour est marquée par un bassin pour chevaux avec un sol pavé en pierre de grès, attenant au mur de séparation avec l'ancienne ferme du château (**fiche n°41**). Il existe un bassin similaire de l'autre côté du mur, dans l'ancienne ferme du château séparée des communs dès la fin du XVIIIe siècle.



Communs du château, aile est à gauche et aile ouest à droite, 2021.

Le moulin

Le moulin (**fiche n°04**) apparaît dès le XVIII^e siècle dans les sources cartographiques de Vaugrigneuse, entre le château et l'église³⁰. Il s'agit d'un moulin à eau qui faisait partie des dépendances du domaine du château, avec la grande ferme de Vaugrigneuse. A partir du XIX^e siècle, le cadastre napoléonien de 1809 montre précisément le système hydraulique du moulin avec le canal d'amenée, dévié de la Prédecelle, qui longe l'enclos paroissial et passe sous l'allée du château pour alimenter le bassin de retenue, situé sur les terres du moulin. Un canal de décharge de petite taille est également aménagé près du bâtiment et rejoint rapidement le canal de fuite, qui regagne lui-même la rivière principale (la Prédecelle) au niveau du bourg. La roue du moulin, à augets, était alimentée en eau par le dessus grâce à un coursier maçonné longeant le pignon du moulin. Elle n'existe plus désormais, mais une partie du système d'engrenage à l'intérieur est encore présent.

Deux ensembles de bâtiments cohabitent, ceux qui abritaient la meunerie et les annexes agricoles³¹. Le bâtiment du moulin est constitué d'un plan en « L » : la partie meunerie est parallèle à l'arrivée d'eau et le logement du meunier se trouve en retour. A l'ouest, deux bâtiments de plan plus long se touchent perpendiculairement l'un à l'autre, formant une cour de forme carrée à l'arrière. Il s'agit de bâtiments liés à l'activité agricole du moulin, dont les terres autour servaient à son activité³², avec un ancien poulailler, une porcherie ou bergerie, une étable et enfin une grange reconnaissable par son haut volume³³. Le bief aurait, quant à lui, été comblé dans les années 1950-1955 pour cause d'inondation de terres en amont du moulin.



Grille d'entrée du moulin de Vaugrigneuse avec, au fond, l'ancien bâtiment du moulin et le logement du meunier, 2021

³⁰ CASSINI du Thury, *Carte générale de la France*. 007, [Fontainebleau-Étampes], n°7, feuille 3. Gallica. Carte des Chasses du Roi et des environs d'Arpajon, gravée par Tardieu l'ainé, et autres, 1700-1799. AD Essonne, 1FI 48.

Plan d'Intendance, dressé par Schmid, 1784. AD Essonne, C3/59.

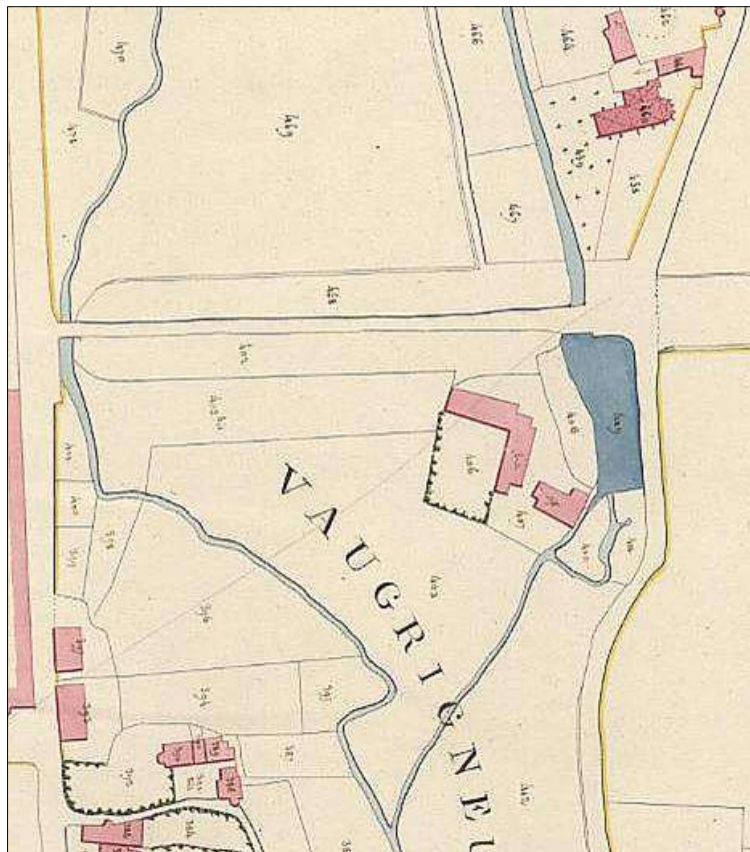
³¹ Cadastre napoléonien, 1809. AD Essonne, 3P/1752.

³² Matrice cadastrale, 1822. AD Essonne, 3P/ 3470.

³³ Propos du propriétaire actuel, recueillis le 08 septembre 2021.



Vue de côté du moulin avec l'ancien canal de décharge créé au XIXe siècle



Extrait du cadastre napoléonien, 1809 ©ADE 3P_1757

3. L'enclos paroissial

L'église

L'ensemble paroissial de Vaugrigneuse est situé à l'écart du bourg en raison de son développement autour de l'ancienne chapelle seigneuriale, située le long de l'allée d'honneur du château. Elle est devenue église paroissiale en 1618 à l'initiative de Jean Héroard, avec l'appui de l'archevêque de Paris. L'église (**fiche n°03**) se situe aujourd'hui dans un enclos enherbé et boisé, qui accueillait auparavant le cimetière de la commune. La chapelle a probablement été reconstruite dans les années 1450-1460 et ne comportait à l'origine qu'une simple nef unique terminée par un chevet polygonal. Lorsque Jean Héroard obtient l'indépendance de la paroisse en 1618, il est chargé de rétablir à ses frais les fonts baptismaux, la sacristie, et la réfection de la clôture du cimetière³⁴. En plus de la sacristie qu'il fait construire au nord du chœur, il ajoute sur le même côté une chapelle dédiée à la Vierge qui sera le lieu de son inhumation avec son épouse Anne Duval.

L'édifice religieux restera dans cet état jusqu'à la moitié du XIXe siècle, où de riches propriétaires, M. et Mme Chrestien de Lihus entreprirent une grande campagne de restauration de 1848 à 1888. L'objectif était d'homogénéiser l'ensemble extérieur et intérieur de l'église en lui conférant un plan en croix latine. Une nouvelle sacristie et une nouvelle chapelle dédiée à Saint-Joseph ont été construites au sud du bâtiment pour faire pendant aux adjonctions de Jean Héroard du XVIIe siècle. Au sud également, face au mur de clôture, un nouveau clocher hors-œuvre est construit sur trois niveaux. Un nouveau décor néo-gothique de style flamboyant a également été ajouté à l'extérieur, en pierre sculptée, et à l'intérieur sur les boiseries en chêne et sur le mobilier (bancs, chaire, ...).



Église de Vaugrigneuse, vue de la façade sud, 2021

³⁴ POSS Corinne, *Op. cit.*

Le presbytère

Le presbytère de l'église (**fiche n°02**) est affecté dès 1618, lors de la création de la paroisse.-Le seigneur de Vaugrigneuse était chargé d'attribuer une rente aux nouveaux curés et leur donner un « presbytère tout meublé avec jardin »³⁵. Le presbytère aurait été établi dans un ancien logis de garde forestier avec ses dépendances, situé au nord de l'église³⁶. Ce lieu fait l'objet de modifications par le curé Narbonne durant la seconde moitié du XVIIe siècle. Racheté en 1760 par l'abbé Delic, le presbytère est réaménagé en tant que maison privée, avant de devenir propriété communale à la Révolution, où il apparaît en état de vétusté. Il est ensuite loué à des particuliers, puis est de nouveau vendu à un propriétaire privé en 1797. En 1833, le vicomte de Verneaux le céda à la commune pour redevenir un presbytère jusqu'en 1908, où il fut transféré dans l'ancienne école communale réaménagée (à l'arrière de l'église). Des bâtiments à fonction agricole (grange, charreterie), qui semblent liés à une nouvelle propriété mentionnée dans les années 1870³⁷, lui sont ajoutées dans la seconde moitié du XIXe siècle. Jusqu'au début du XXe siècle, il y avait encore une tourelle d'escalier qui desservait le grenier de ce presbytère³⁸.

Le presbytère est placé en retrait de la rue, au fond d'une grande cour carrée où s'organisaient les anciennes dépendances. Il est de plan allongé et se compose de trois parties, identifiables par leur élévation et par la forme de leur toiture. Le logis du prêtre devait se trouver sur la partie droite de l'ensemble, qui est séparée de la partie centrale par un chaînage en pierre de grès et s'élève sur un plus haut volume avec un rez-de-chaussée et un étage, le tout couvert par un toit à croupes.



Maison du presbytère et son portail, 2021

³⁵ CHALOT, (abbé), *Op. cit.*, p.34-75.

³⁶ CHALOT (abbé), *Op. cit.*, p.36.

³⁷ ROCHE Paul, « Les assassinats de Limours, notre enquête », *Le Gaulois*, 14 janvier 1874.

³⁸ CHALOT (abbé), *Op. cit.*, p.36.

4. Les structures rurales

Les maisons rurales

Marquée par sa modestie, l'une des typologies les plus courantes dans la commune est la maison rurale. Elle est généralement de plan allongé et d'implantation variée, perpendiculaire et alignée sur rue ou en retrait. Construite de plain-pied, dotée d'un grenier de stockage, elle peut être accompagnée d'annexes agricoles plus modestes encore, parfois regroupées sous le même toit que l'habitation. Son architecture sobre, marquée par l'irrégularité de ses ouvertures, est rarement dotée d'un décor en façade, éventuellement cantonné à un jeu d'enduits de couleurs différentes. Les maisons rurales ont bien conservé leur volume d'origine, mais leurs caractéristiques architecturales sont souvent mises à mal. L'aménagement d'un comble avec l'ajout de châssis ou de lucarnes mal proportionnés et la régularisation des ouvertures peuvent dénaturer ces maisons, tout comme la mode non locale et peu salubre de « décroûter » les enduits pour faire apparaître la pierre, ou celle de recouvrir la maçonnerie d'un épais enduit lisse. Elles constituent donc un patrimoine fragile et pourtant précieux pour l'identité rurale et villageoise de Vaugrigneuse. On retrouve généralement ces maisons rurales dans les cours communes de Vaugrigneuse. Les plus caractéristiques et les mieux conservées ont souvent fait l'objet de modifications au XIXe siècle (enduit rocaillé, etc.).

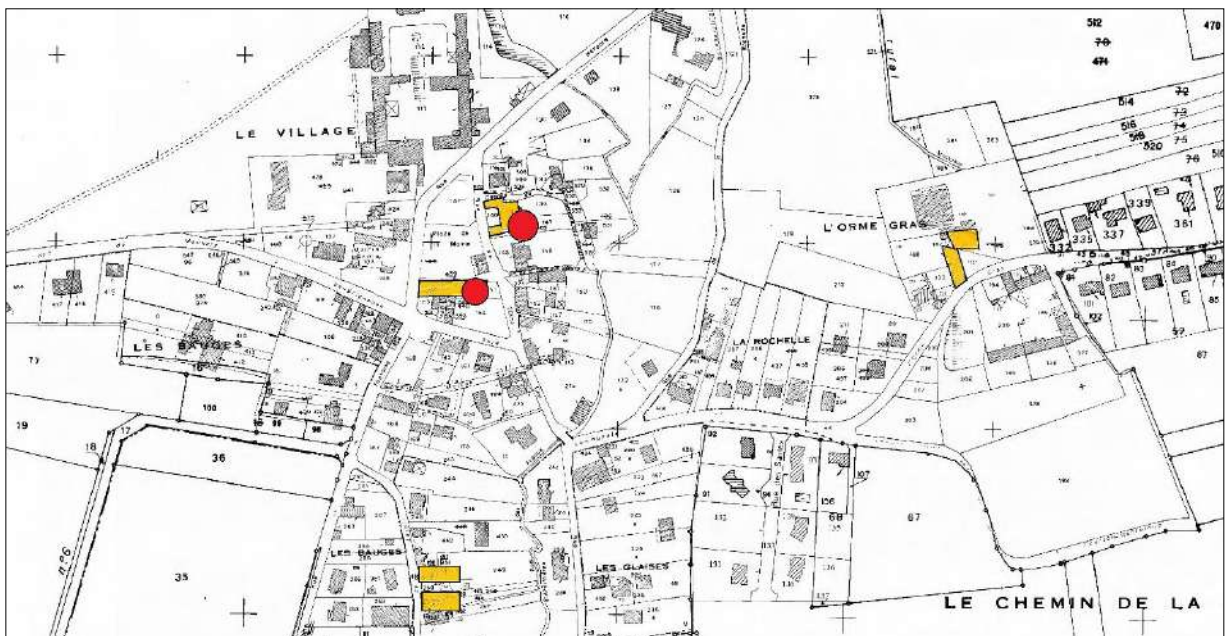
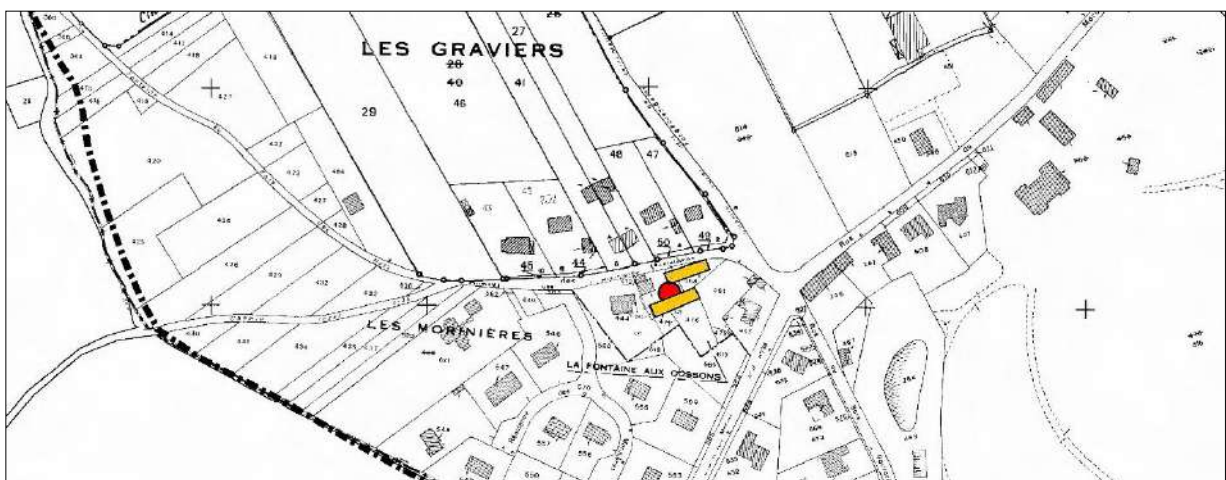
La maison rurale, située au 39 rue de l'Orme Gras (**fiche n°14**), faisait partie d'une ancienne cour commune désormais divisée et très remaniée, qui est visible dès le XVIIIe siècle sur les cartes. Présentant un petit volume, elle s'élève sur un rez-de-chaussée et un étage de comble. Autour de 1900, des modifications sont opérées et lui donnent son aspect actuel : enduit rocaillé, modénature en plâtre (chaînes d'angle, encadrements de baies, bandeau), marquise, ferronnerie, lucarnes.

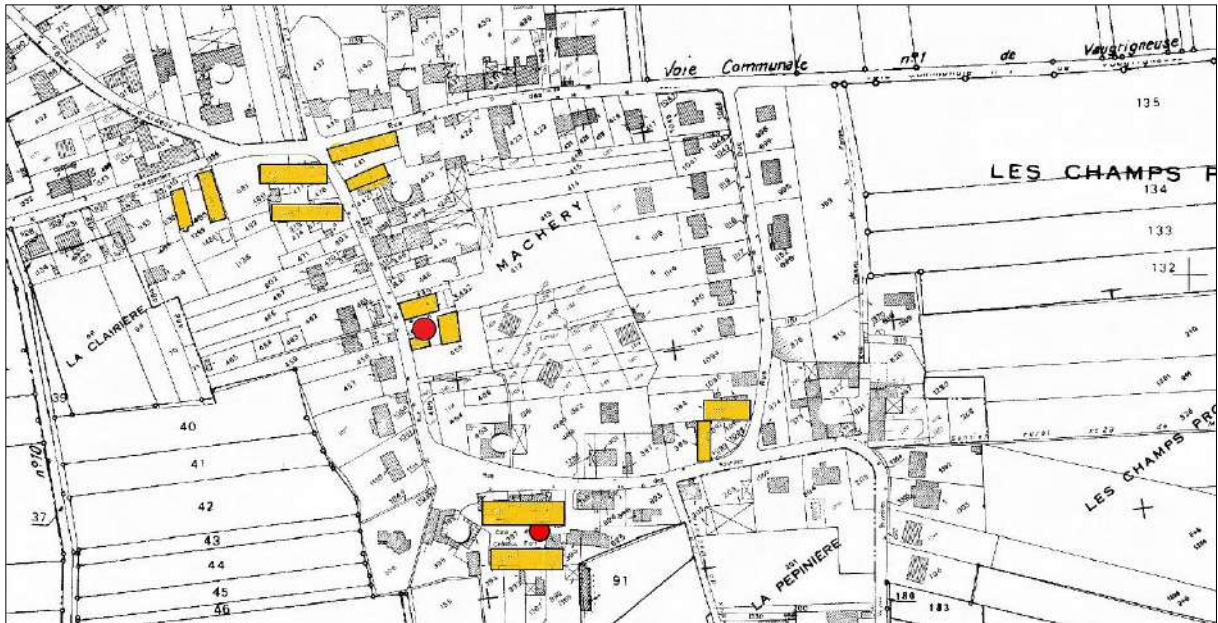


Maison rurale, 39 rue de l'Orme Gras, 2021

Les cours communes

Autre exemple typique de structure rurale ancienne : la cour commune. Système d'organisation de plusieurs modules mitoyens autour d'un espace libre central, la cour commune regroupe traditionnellement du logement (pour petits cultivateurs, journaliers travaillant dans les fermes voisines), un espace de travail (la cour essentiellement), des espaces dévolus à quelques animaux et des espaces de stockage. Sur les onze qui sont visibles sur le cadastre de 1809, on en retrouve cinq dans l'ensemble de la commune qui ont été conservées. Comme les maisons rurales, les cours communes ont fait l'objet de nombreuses dénaturations : division de la cour, extensions et nouveaux percements en façade et en toiture qui compliquent la lisibilité des volumes et de leurs anciennes fonctions.





De haut en bas, Fontaine aux Cossons, bourg et Orme Gras, Machery. En jaune, les ensembles bâtis autour de la cour commune, recensées par les points rouges

La cour commune de la Fontaine-aux-Cossons, située aux 03-05 et 05 bis de la rue des Morinières (**fiche n°18**) est la mieux conservée, tant dans son unité que pour ses volumes. Il s'agit d'une cour de plan rectangulaire, enherbée et bordée de bâtiments le long de la rue et en fond de cour, élevés sur une rez-de-chaussée et un grenier.

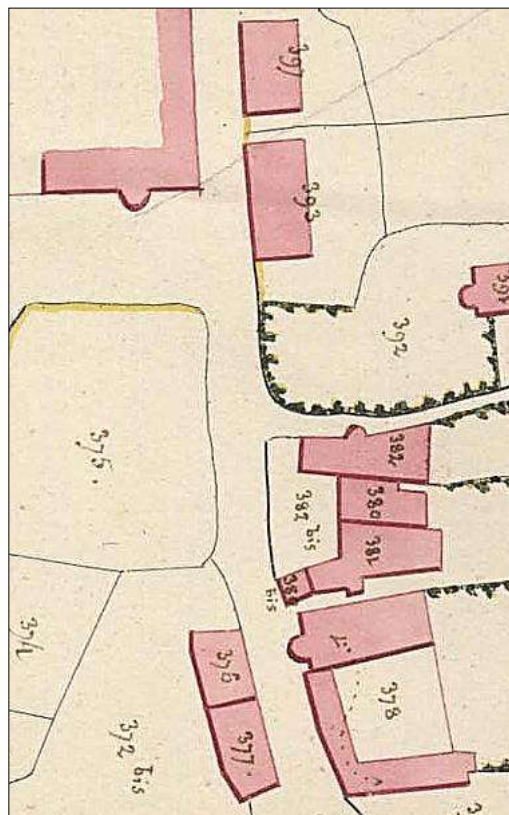


A gauche, vue du passage de la cour commune, 2021. A droite, extrait du cadastre napoléonien de Vaugrigneuse, 1809, AD Essonne, 3P/1757

Une autre cour commune est située dans le bourg aux 01-03 et 03 bis de la rue de l'Orme Gras (**fiche n° 09**). Organisée selon un plan en « U », elle était close autrefois par un ancien bâtiment qui était aligné sur la rue. Les bâtiments sont généralement constitués d'un rez-de-chaussée et d'un étage, ou d'un rez-de-chaussée et d'un grenier. Une ancienne grange et une ancienne étable sont identifiables, malgré les modifications opérées.



Cour commune du 01-03-03 bis de la rue de l'Orme Gras, 2021



Extrait du cadastre napoléonien de Vaugrigneuse, 1809, AD Essonne, 3P/1757

A ce jour, c'est l'ancienne ferme du château (**fiche n°41**) qui reste la mieux conservée. Elle a préservé son unité et ses volumes, dont les différents usages liés à la culture, à l'élevage et à l'habitation, sont encore identifiables. La ferme formait auparavant un ensemble avec les communs du château de Vaugrigneuse et faisait partie de ses dépendances, avant d'être séparée dès la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle par un mur⁴¹. Elle s'organise sur un plan régulier, autour d'une cour carrée, anciennement pavée en pierres de grès. Ayant fait l'objet de remaniements, notamment au XIXe siècle, elle conserve néanmoins son organisation et la lecture des usages des différents volumes. De nouvelles ouvertures, avec un encadrement de briques, ainsi que quelques enduits rocaillés attestent de ces modifications. Son activité agricole ayant perduré jusqu'en 2019, la ferme a pu conserver un bon état général, malgré l'actuelle réhabilitation, en raison d'un changement d'activité.

La ferme se compose d'un corps de logis attenant au portail d'entrée, de trois granges marquées par leur haut et large volume et de grandes portes charretières (vantaux en bois coulissants) et des bâtiments qui accueillait des animaux : une étable, une bergerie, une soue à cochons, etc. Un bassin pour chevaux, constitué d'un pavement en pierres de grès, marque le fond de la cour face à l'entrée de la ferme. Sa fonction aurait été d'administrer des soins aux chevaux. Il faisait pendant au bassin des communs du château situé derrière le mur de séparation avec les communs.



Entrée de la ferme du château, 2021. Extrait du cadastre napoléonien de Vaugrigneuse avec la ferme, les communs et le château, 1809, AD Essonne, 3P/1757.

Vaugrigneuse compte également des fermes d'Ancien Régime de taille plus moyenne, situées dans le bourg et dans les hameaux (écart du Châtaigner et hameau de Machery). Elles portent un intérêt morphologique et urbain en participant au paysage local par leur mise en œuvre et par la cohérence que présentent leurs bâtiments et l'interface qu'ils créent avec la rue.

Dans le bourg, la ferme du 11 rue de l'Orme Gras est bien conservée (**fiche n°12**). Elle s'organise autour d'une cour pavée et enherbée, dont le corps de logis est aligné à la rue de l'Orme Gras, de même qu'une grange ouverte côté rue par une porte charretière en bois. Ces deux bâtiments encadrent l'entrée de la ferme, constituée d'une porte charretière et d'une porte piétonne. L'ensemble des façades sur rue et le mur de clôture ont été récemment restaurés.

⁴¹Cadastre napoléonien de 1809, AD Essonne, 3P/1757.



Ferme du 11 rue de l'Orme Gras, 2021

Plus modeste, la petite ferme du Châtaigner (**fiche n°31**) constitue un bon exemple de conservation d'un ensemble agricole datant de l'Ancien Régime. Elle reste le vestige d'un hameau agricole plus grand, dont le centre était la grande ferme du Châtaigner, disparue au cours du XIXe siècle. Située en retrait de la rue, elle est composée de deux corps de bâtiment qui se font face autour d'une cour pavée. Un four à pain est accolé sur un pignon du logis. A l'écart, une petite grange borde la route.



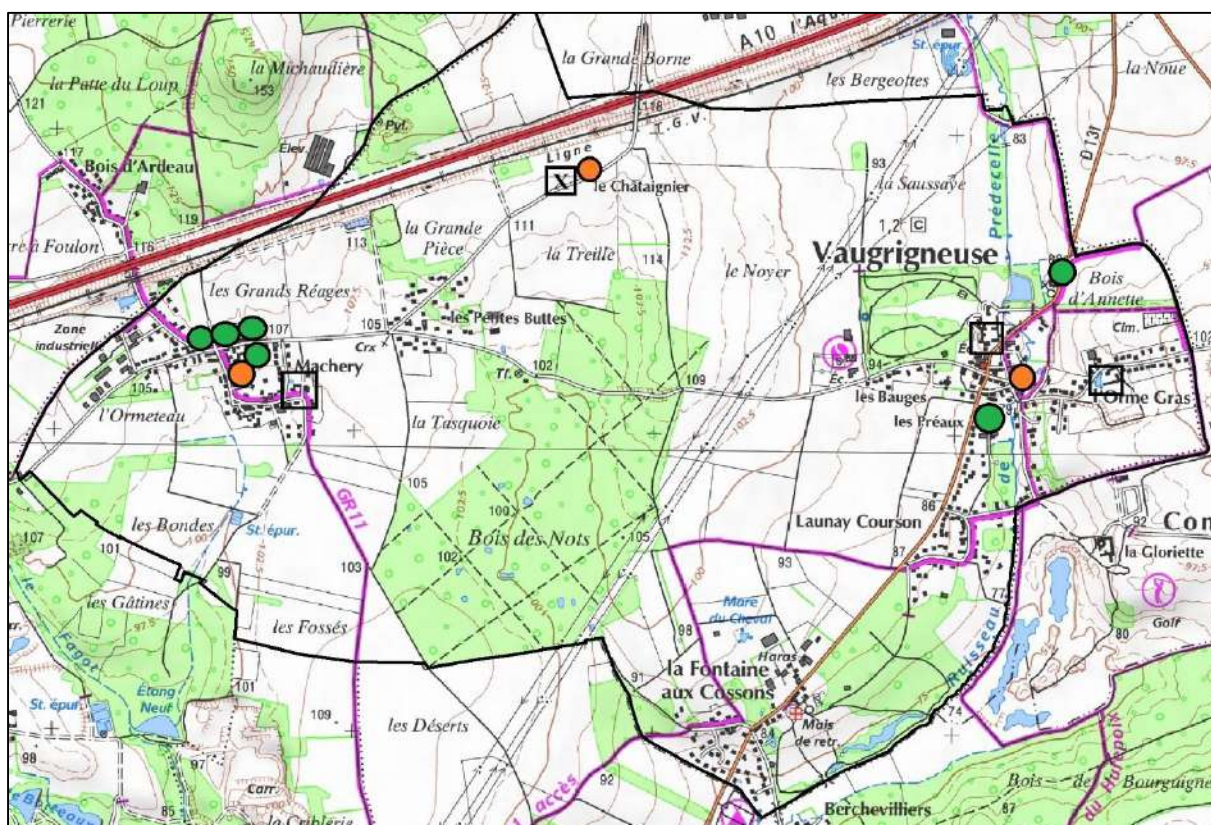
Ferme du Châtaigner, 2021




II – Le patrimoine des XIXe et XXe siècles

1. Généralités

La Révolution a entraîné peu de changement dans le découpage du territoire et dans la sociologie locale : les propriétés restent aux mains de grandes familles. La population augmentant peu au XIXe siècle et la commune ne connaissant pas de grand changement sociologique ou économique majeur, le tissu urbain n'évolue que de manière insensible par de nouvelles constructions : de petites fermes et des maisons rurales viennent étoffer ce tissu. Aucune route ou ligne ferroviaire n'ayant été créée, les demeures bourgeoises ou de villégiatures ne fleurissent pas spécialement à Vaugrigneuse. Les bâtisses demeurent en moellons de meulière enduits à la chaux, avec l'apparition de l'emploi de la brique comme décor (chaînes d'angles et encadrements d'ouvertures). Les toitures sont quant à elles majoritairement en tuile, le plus souvent plates mais aussi mécaniques (à emboîtement) à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. La fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle sont aussi synonymes d'aménagements urbains et d'infrastructures publiques (mairie-école). Il faut attendre la seconde moitié du XXe siècle pour voir l'enveloppe urbaine s'élargir et se densifier.

2. Les petites fermes



-  Grandes fermes d'Ancien Régime
-  Petites fermes d'Ancien Régime
-  Petites fermes du XIXe siècle

Des fermes de petite taille viennent s’implanter dans le tissu urbain existant, en périphérie du bourg ou bien dans les hameaux. La ferme située entre le bourg et la Fontaine-aux-Cossons (**fiche n°32**) a probablement été construite durant la seconde moitié du XIXe siècle. Entièrement fermée, elle est marquée par un grand portail charretier couvert en tuiles plates, ainsi que par une porte piétonne ouverte dans le mur de clôture. A proximité, le pignon de cette ferme donnant sur la rue est percé d’un oculus et renforcé par des ancres métalliques.



Ferme du 05 rue de la Fontaine, 2021

Ces petites fermes du XIXe siècle reprennent le même schéma constructif des fermes antérieures, s’en distinguant néanmoins par quelques détails architecturaux, avec un soin particulier accordé au logis, parfois revêtu d’un enduit rocaillé, avec un petit jardin ou verger devant, clôturé par un mur bahut surmonté d’une grille en fer forgé, et un portail soigné, flanqué de piles et donnant accès à la cour. Dans le hameau de Machery, trois fermes répondent à ces caractéristiques. La ferme située au 07 rue des Jardins (**fiche n°19**) sur une parcelle d’angle, date du premier quart du XIXe siècle et se distingue par la régularité de sa construction et son décor de la fin du XIXe siècle, notamment par ses linteaux métalliques marqués de fleurons. La ferme du 17 rue des Jardins (**fiche n°22**) date probablement de la seconde moitié du XIXe siècle et revêt les mêmes caractéristiques décoratives : la façade de la maison en enduit rocaillé fait face à un petit jardin-potager clôturé par un mur bahut surmonté de grilles en ferronnerie. Une cour pavée avec une grange et une remise s’étend à l’arrière de la maison. De taille plus grande, la ferme située au 01 rue des Jardins (**fiche n°23**) respecte le même schéma avec un corps de logis placé entre le jardin clôturé à l’avant et la cour et les bâtiments agricoles à l’arrière.



De haut en bas : fermes du 07, du 17 et du 01 rue des Jardins, Machery, 2021

3. Les maisons rurales

Au XIXe siècle, les fermes et les maisons rurales restent des typologies dominantes dans la commune. De nouvelles maisons rurales sont construites, signe d'un accroissement du nombre de petits cultivateurs, maraîchers et ouvriers agricoles sur la commune. Toujours caractérisées par leur simplicité, elles sont parfois plus régulières dans leurs percements et commencent également à emprunter des éléments de décor aux maisons bourgeoises, en revêtant des enduits rocaillés, des murs de clôture en ferronnerie ou bien des portails pittoresques qui referment un jardin ou verger. Il est important de préserver tous ces éléments pour l'appréciation de ces bâtisses et pour la qualité paysagère de la voirie.

Le hameau de Launay-Courson abrite une maison rurale au 11 rue du Chemin Tournant qui date probablement de la seconde moitié du XIXe siècle (**fiche n°16**). Elle présente deux travées et s'élève sur un rez-de-chaussée, un étage et un grenier réaménagé. Une grange est accolée à son mur pignon au nord, elle-même surmontée d'un grenier réaménagé. Cette maison rurale se distingue sur la voirie par ses éléments de décor, notamment par la marquise qui marque sa porte d'entrée et par la clôture surmontée d'une grille en ferronnerie, dont le mur bahut est revêtu d'un enduit rocaillé.



Maison rurale, 11 rue du Chemin Tournant, Launay-Courson, 2021

A Machery, une maison située au 06 rue des Jardins (**fiche n°20**), date de la seconde moitié du XIXe siècle et correspond aux caractéristiques de la maison rurale de cette période. Issue de la division d'un logis de ferme, elle donne sur un jardin potager, fermé par une clôture qui longe la même rue (mur bahut surmonté d'une grille en ferronnerie et ouvert par une porte piétonne). Cette maison est construite en moellons de meulières et recouverte principalement d'un enduit rocaillé, avec une modénature en ciment (encadrement des ouvertures, bandeau sous corniche et pilastres d'angle imitant un appareil de pierres). Elle s'élève sur un rez-de-chaussée à trois travées et un étage carré. La partie de gauche semble dédiée à l'habitat, tandis qu'en fond de parcelle, le bâtiment devait probablement accueillir une grange ou une pièce pour les animaux.



Maison rurale, 06 rue des Jardins, 2021

4. Maisons bourgeoises

Les typologies de villas et de maisons de notable correspondent à des habitations individuelles de moyennes (villas) à grandes dimensions (maisons de notable), implantées en retrait de la rue et en cœur de parcelle. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, elles se développent pour la plupart aux abords des villes comme Limours ou Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le long des axes menant aux nouvelles gares de chemin de fer, et correspondent à l'émergence d'une nouvelle classe sociale bourgeoise. Ce phénomène contribue dès lors à une morphologie urbaine plus aérée aux abords des bourgs. Ce sont également des demeures destinées à illustrer un nouveau statut social. Elles se mettent en scène grâce à une architecture de distinction par un traitement de façade différent (enduit, modénature plâtre, rocaillage) et des éléments de décors. Étant restée éloignée des lignes de chemin de fer, Vaugrigneuse a connu une expansion de moindre importance par rapport à des villes comme Limours. Il s'agit donc de typologies quasiment inexistantes sur la commune qui comprend une villa dans le bourg et une maison de notable au hameau de la Fontaine aux Cossons.

La demeure dite « Château de la Fontaine », située au 04 rue de la Fontaine, fait partie de ce courant. Construite aux alentours de 1900 (**fiche n°17**), elle est implantée en retrait de la rue et précède un grand parc. De plan centré, elle est composée d'un corps central, flanqué de deux pavillons carrés qui forment une avancée et s'élève sur cinq niveaux. Le château est construit dans un style néo-louis XIII caractérisé par le double emploi de la brique et de la pierre. Le premier niveau de comble est marqué par des lucarnes à fronton cintré, encadrées par des ailerons à volutes. Les trois toitures en pavillon sont en ardoise et percées d'œil de bœuf en zinc. L'ensemble est couronné de crêtes de toit, d'épis de faîtage et de girouettes en zinc également, ainsi que de souches de cheminée en briques et en pierres.

Des communs et dépendances dans le même style architectural que le château se situent à l'est du domaine, proches de la rue du Marais. Ils se composent d'une écurie au rez-de-chaussée et de logements de domestiques à l'étage. A proximité, un petit pavillon aligné sur la rue et flanqué d'une tour-horloge semble être une ancienne loge de gardien. Il présente de faux pans de bois au niveau supérieur et une toiture à demi-croupe débordante en tuiles plates, maintenue par des aisseliers en bois légèrement sculptés. A l'arrière du château, dans le parc, une petite chapelle est édifiée dans le même style que celui-ci.



Château de la Fontaine, vue depuis l'entrée principale, 2021



Communs du château de la Fontaine, 2021

Dans le bourg, au 05 rue de l'Orme Gras, la villa dite « la Maison des Sœurs » (**fiche n°36**) est implantée au cœur d'une parcelle qui fait l'angle avec la rue de l'Orme Gras et le chemin de la Fontaine aux Sœurs. Un haut mur de clôture ferme l'ensemble avec un portail charretier en fer dans l'angle de la parcelle, flanqué de deux piles en meulière taillée. En 1861, Madame Chrestien de Lihus⁴² fonde une école libre pour jeunes filles et un asile libre mixte, dont elle laisse la charge à la congrégation religieuse des Sœurs de la Sainte Enfance de Versailles⁴³. Elle fait construire cette maison comme lieu d'habitation des sœurs et comme lieu d'enseignement⁴⁴.

De plan massé, la villa s'élève sur un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un comble aménagé. Elle est flanquée de deux corps de bâtiments de plain-pied et couverte par un toit en pavillon en ardoises, surmonté de trois grandes souches de cheminées en briques et percé d'une lucarne à fronton cintré et ailerons sculptés en bois. La façade est couverte d'un enduit de teinte rose, avec une corniche en pierre sculptée. Des traces supplémentaires d'une modénature de pierre sont visibles sur les façades nord et est (pilastres d'angle, bandeau de séparation entre les deux niveaux et bandeau vertical en pignon nord). Les salles dédiées à l'enseignement se trouvaient à l'arrière de la maison (classe de primaire) et sur le bâtiment attenant au sud (salle de l'asile)⁴⁵. Ce dernier est identifiable par une grande ouverture, correspondant aux principes hygiénistes du XIXe siècle qui tend à l'éclaircissement et à l'aération des salles de classe. Son implantation en cœur de parcelle fermée par un mur de clôture, ainsi que son élévation et les matériaux qui la composent, la distinguent dès lors des autres constructions rurales du centre bourg qui sont alignées à la rue.



Villa dite la « Maison des Sœurs », 2021.

⁴² M. et Mme. Chrestien de Lihus, demeurant au château de la Fontaine aux Cossons, ont été les commanditaires des travaux de restauration de l'église entre 1848 et 1888.

⁴³ CHALOT (abbé), *Op. cit.*, p.77.

⁴⁴ « Congrégations, écoles chretiennes dites de la Sainte Enfance, Vaugrigneuse », AD Essonne, 6V/4. Matrice cadastrale de 1882, AD Essonne, 3P/3471.

⁴⁵ Plan de la maison des Sœurs, AM Vaugrigneuse, plans communaux.

5. Le patrimoine public

A la fin du XIXe siècle, la Troisième République est celle de l'essor du pouvoir municipal et des premières infrastructures publiques. Il s'agit surtout d'aménagements liés à l'approvisionnement en eau et à l'exercice de nouveaux droits et services publics.

Le lavoir

Le lavoir de Machery (**fiche n°28**) a été édifié à l'emplacement d'une « source-mare », visible sur le cadastre napoléonien de 1809. Alimenté par une fontaine, il pouvait accueillir environ quinze personnes et servait également d'abreuvoir. Dans un premier temps à ciel ouvert, il a été couvert lors d'une campagne de travaux lancés par le conseil municipal en 1877. C'est Baurienne, architecte de la Ville et du canton de Dourdan, qui a conçu les plans concernant la clôture, la couverture et le pavage.

Il s'agit d'un lavoir de source à *impluvium*, de plan quadrangulaire et de plain pied, situé en retrait de la rue. Un système de fontaine l'alimente également grâce à un tuyau de communication. Le niveau de l'eau dans le grand bassin est régulé par un tuyau d'évacuation (côté sud) qui pouvait être fermé par une vanne, et dont une partie du système en fonte est encore présente. Côté nord, le petit bassin de plan carré servait d'abreuvoir⁴⁶. Une charpente couvre les galeries du lavoir par un système de fermes et de poteaux, dont la partie basse s'appuie sur des "dés" de grès qui ont été renforcés par du ciment. Elle soutient un toit à trois pans, couvert de tuiles mécaniques, qui s'incline vers le bassin ouvert, afin qu'il puisse recueillir les eaux de pluie. Comme le fond du lavoir, les margelles sont constituées de blocs de grès. Le sol est également pavé avec des dalles de grès. L'entrée du lavoir est marquée à sa gauche par une pompe à eau, à l'emplacement d'un ancien puits qui alimentait auparavant en eau le lavoir et le hameau de Machery. Le lavoir évoque à la fois un mode de vie rural et des usages passés liés à l'eau et à l'hygiénisme promu par les communes au XIXe siècle, et notamment dans la seconde moitié du siècle, puisqu'une loi de 1851 instaure des subventions pour encourager la construction de tels lavoirs publics. La conservation et la valorisation de cet ensemble patrimonial lié à l'eau est rare, il est le seul de la commune, et présente en cela un grand intérêt.



Lavoir de Machery, 2021

⁴⁶ Plan du lavoir, AM Vaugrigneuse, plans communaux.

L'ancienne maison d'école

Située au 15 rue Héroard, l'ancienne maison d'école (**fiche n°35**) a été reconstruite en 1761 par l'abbé Delic (1757-1796). Elle appartenait auparavant à la Fabrique de l'église, dont le curé était chargé de nommer l'instituteur et de lui verser un revenu. Dès 1718, il est indiqué que l'instituteur habitait dans la maison d'école, avec un jardin⁴⁷. A la Révolution, le citoyen Bouillette, premier Maire de Vaugrigneuse, le fit confisquer⁴⁸. Il continua cependant son activité scolaire publique tout au long du XIXe siècle. Placée entre l'église et le presbytère, l'école est constituée d'un rez-de-chaussée et d'un second niveau de plus petite taille qui servait de salle de mairie. Dans les années 1860, le bâtiment est tronqué lors de l'alignement de la route de Vaugrigneuse à Briis-sous-Forge, démolissant ainsi l'escalier extérieur et un ancien fournil. Au même moment, le second niveau est prolongé sur toute la longueur de la maison pour y aménager le logement de l'instituteur. Une nouvelle campagne de travaux concerne le bâtiment dans les années 1870. La salle de classe est assainie par l'ajout de nouvelles ouvertures en 1872. Enfin, la cour de récréation est étendue à l'emplacement de l'ancien cimetière au nord de l'église en 1874.

Dans son format actuel, l'ancienne maison d'école présente un plan allongé, organisé sur sept travées. Elle est construite en moellons de meulière et de grès avec un enduit à pierre vue en ciment. Le mur pignon donnant sur la rue est percé d'une large porte, qui a servi pendant un temps d'entrée de l'école. Il faudra attendre le début du XXe siècle pour que l'activité scolaire soit transférée dans la nouvelle mairie-école, située au cœur du bourg.



Ancienne maison d'école, 2021

⁴⁷ BACQUEL, *Op. cit.*, p. 13.

⁴⁸ CHALOT (abbé), *Op. cit.*, p. 66.

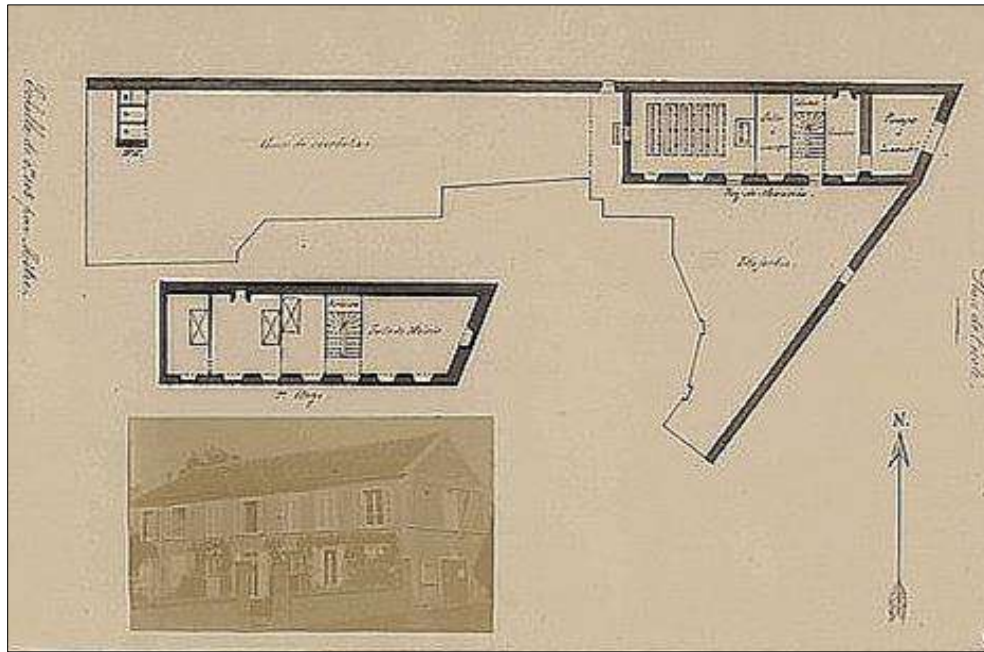


Schéma et photographie de la maison d'école par l'instituteur Bacouel dans la Monographie de Vaugrigneuse, 1899, p. 24

La mairie-école

La mairie-école est l'édifice symbole de la citoyenneté dans les territoires ruraux : c'est le lieu où elle se construit et où elle s'exerce. Entre 1840 et 1914, toutes les communes du Parc naturel se dotent de ce nouvel édifice public. La construction d'une nouvelle mairie-école à Vaugrigneuse (**fiche n°11**) se place donc dans le cadre de la loi du 20 juin 1885 relative aux aides attribuées par l'État aux communes pour la construction et la rénovation des maisons-écoles, ainsi que de la loi du 7 juillet 1904 sur la suppression de l'enseignement congréganiste. L'objectif était de palier au manque de place dans l'ancienne école, située près de l'église, en raison de la fermeture de l'école privée, et de centraliser son accès dans la commune. Après de nombreuses réflexions sur son futur emplacement, elle est construite entre 1906 et 1907 sur une ancienne propriété, à l'angle des routes de Briis-sous-Forges et de Machery, selon les plans de l'architecte Eugène Clément Vernholes (1864-1925).

La mairie-école est de plan allongé et fait face à la place de la Mairie, de l'autre côté de la rue Héroard. Contrairement à la majorité des mairies-écoles construites selon un plan symétrique, l'habitation de l'instituteur est aménagée dans un bâtiment pré-existant (aile gauche), accueillant désormais les bureaux de mairie, qui est prolongé par une construction neuve abritant la mairie et l'école⁴⁹. Le bâtiment de mairie se compose donc d'un avant-corps central qui s'organise sur deux travées et s'élève sur un rez-de-chaussée et un étage carré, où se situe la salle du Conseil Municipal. L'aile droite, de plain pied, abrite toujours une salle de classe éclairée par deux larges fenêtres. Attenant à cette aile, un bâtiment plus récent s'étend perpendiculairement à celle-ci. Il accueille des salles de classe et s'ouvre sur la cour de récréation par une verrière. La façade est décorée d'une modénature de briques (bandeaux et appuis de fenêtre), d'un décor en plâtre (corniche séparant les deux niveaux, appuis de fenêtre soutenus par corbeaux) et de carreaux de faïence. Au niveau de la salle du Conseil Municipal,

⁴⁹ Lettre de l'inspecteur d'Académie, 2 août 1905, AD Essonne, 201331.

le trumeau entre les deux fenêtres est orné d'une plaque affichant l'inscription « École Mairie », surmontée de la date « année 1906-07 ». Cet élément est soutenu par deux consoles qui encadrent une lanterne. Le trumeau est surmonté d'un médaillon circulaire vierge (ancienne horloge ?), engagé dans la toiture et lui-même encadré par une modénature de briques. Cette partie est couverte par un toit à pavillon débordant, en tuiles mécaniques, soutenu par des aisseliers en bois et couronné par un lanternon en bois, renforçant sa présence dans le paysage de la commune.



*Mairie-école, vue depuis la place de la Mairie, 2021.
Photographie de la Mairie-école, Raymond Deveney, date inconnue.*

6. Une architecture contemporaine en milieu rural : le cas du Mille-Club

Situé au 06 bis de la rue du Bois des Nots, le Mille-club (**fiche n°40**), est un prototype d'équipement socio-éducatif en série, faisant partie d'un programme politique lancé par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour faciliter l'accès aux jeunes sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est de concevoir un modèle à produire en série à partir d'éléments préfabriqués et montables rapidement et facilement par les jeunes et les services techniques des communes. En 1967, deux modèles sont retenus, dont fait partie le modèle BSM des architectes Godderis et Deleu. A Vaugrigneuse, le Mille-club fait sans doute partie de la deuxième génération, élaborée en 1972, qui n'est autre qu'une version améliorée de la première. Il est construit sur ce terrain entre 1978 et 1985⁵⁰.

Le Mille-club est situé près du bourg, à l'écart de la rue, sur une parcelle enherbée entre la ferme du château et la Mairie-école. Il s'agit du modèle BSM : de plain pied et de plan carré, construit sur une dalle de béton avec des matériaux préfabriqués, probablement du contreplaqué. Une partie de la structure extérieure métallique en « V » relie la dalle béton à la toiture en débord (aussi appelée « structure-parapluie »). Il s'agit d'une structure simple, sans murs porteurs, qui permet d'offrir une grande surface intérieure, éclairée par de grandes baies vitrées. Inoccupé depuis des années, ce bâtiment est en état de dégradation. Le Mille-club représente ici l'architecture des années 1960 et 1970 et des modes de construction industrialisée encouragées par les politiques de l'État dans le cadre d'une démocratisation de la Culture. Son appartenance à ce contexte en fait un élément du patrimoine contemporain intéressant qu'il convient de conserver.



Le Mille-Club, modèle BSM, 2021

⁵⁰ Cadastre révisé pour 1937, à jour pour 1978 (2^e édition), AD Essonne, 1165W/27.

Plan minute de conservation, tableau d'assemblage 1937. Daté 1937-1978. A jour pour 1985. AD Essonne, 1991W/23.

CONCLUSION

Statistiques de l'inventaire de Vaugrigneuse

TYPOLOGIES PATRIMONIALES						
<u>Pat. Religieux</u>	<u>Pat. Agricole</u>	<u>Pat. Domestique</u>	<u>Pat. Public</u>	<u>Urbanisme</u>	<u>Mobilier urbain</u>	TOTAL
2 (5%)	16 (40%)	11 (27,5%)	4 (10%)	5 (12,5%)	2 (5%)	40 (100%)
Église 1 (2,5%) Presbytère 1 (2,5%)	Ferme 11 (27,5%) Moulin 1 (2,5%) Hangar 1 (2,5%) Potager 1 (2,5%) Grange 2 (5%)	Château 1 (2,5%) Maison de notable 1 (2,5%) Villa 1 (2,5%) Maison rurale 8 (20%)	École 1 (2,5%) Mairie-école 1 (2,5%) Mille-club 1 (2,5%) Lavoir 1 (2,5%)	Cour commune 5 (12,5%)	Pompe à eau 2 (5%)	

DEGRÉS D'INTÉRÊT				
<u>Repéré</u>	<u>Intéressant</u>	<u>Remarquable</u>	<u>Exceptionnel</u>	TOTAL
15 (37,5%)	19 (47,5%)	6 (15%)	0 (0%)	40 (100%)

Intérêt de la commune

Le village de Vaugrigneuse possède une grande diversité patrimoniale : château, fermes, moulin, maisons rurales, cours communes, lavoir, etc. Au-delà des édifices parmi les plus remarquables présentés au cours de cette synthèse, l'intérêt patrimonial de Vaugrigneuse se fonde surtout sur la morphologie de ses bâtiments, c'est-à-dire sur des persistances de volumes, de gabarits, des murs, et la lisibilité des anciens usages, notamment des fermes, cours communes et maisons rurales. Par leur nombre, les fermes sont un patrimoine historique et architectural très important à Vaugrigneuse. Par ailleurs, la présence de murs, cours et jardins, des emboîtements des volumes et des toitures de tuiles plates, crée un paysage d'un grand intérêt.

A défaut d'une bonne conservation matérielle ou architecturale, tous ces éléments participent de la qualité patrimoniale de la commune et en préservent l'identité et le caractère rural. Le bourg, mais aussi le hameau de Machery en témoignent par la persistance d'une majorité de l'habitat ancien figurant sur le cadastre napoléonien de 1809. On notera que, parfois, les façades arrière et le bâti dit secondaire sont mieux préservés que le reste du patrimoine et doivent en cela faire l'objet d'attention. Des ravalements ont eu pour effet de dénaturer des constructions, notamment les maisons rurales.

Les tendances de modifications qui ont été remarquées sur la commune de Vaugrigneuse sont les suivantes : mise à nu des façades par grattage des enduits faisant apparaître de façon inappropriée la pierre de construction ou, au contraire, la pose d'enduit ciment ; les percements trop nombreux et dans des proportions inadaptées à la modestie des bâtiments ruraux ; la transformation des ouvertures existantes souvent reprises au ciment, l'apparition de hautes lucarnes ; disparition de la modénature et des enduits anciens ainsi que la pose de faux éléments de construction (linteaux bois, briquettes, etc.). On observe une périurbanisation des formes architecturales, des aménagements urbains et des modes de restauration du patrimoine auxquels il faut être vigilant : il convient d'informer et encourager l'emploi de méthodes traditionnelles sur le bâti traditionnel.

Préconisations architecturales

Les caractéristiques morphologiques et architecturales ayant été soulignées dans ce document, il est bon de rappeler les principes relatifs à la transformation du bâti ancien : le maintien des volumes existants (surtout ceux visibles depuis la voie publique) ; la préservation des bâtiments secondaires ; le respect des matériaux d'origine (maçonnerie et toiture) ; la pratique de l'enduit à pierre vue (affleurant les pierres) pour les constructions en moellons de meulière ; l'emploi de menuiseries bois plutôt que PVC ; la limitation du nombre de créations de lucarnes ; l'inspiration des formes et rythme des percements existants ; la conservation du pavage ancien des cours. D'un point de vue d'urbanisme, les alignements de façade sont à préserver, tout comme les espaces inconstructibles et indivisibles des cours communes et des fermes, afin de préserver l'identité du bourg et des hameaux. De plus, la reconversion des fermes en habitations doit être réalisée avec la plus grande attention (cf fiches conseil du PNR Construire un projet dans une ferme patrimoniale). D'un point de vue paysager, il s'agit de maintenir les murs, grilles et portails de clôture anciens, les emprises non bâties, champ et bois, les cours ainsi que des sentes, potagers et vergers encore existants.

SOURCES

SOURCES ÉCRITES

Archives du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Exposition « A la découverte des Patrimoines de l'Essonne », 2020.

Archives départementales de l'Essonne

Sous-série 2O : Administration communale.

- 2O1331 : Mairie, école
- 2O1332 : Église, presbytère
- 2O1333 : Cimetière
- 2O1334 : Biens communaux

Sous-série 2P : Contributions directes (1832-1940).

- 2P 561 : État général d'imposition (1931-1935)

Sous-série 3P : Cadastre et remembrement.

- 3P 3471 : Matrice cadastrale de Vaugrigneuse, 1882

Sous-série 7S : Cours d'eau non navigables, irrigations et alimentation en eau.

- 7S 83 : Barrages (1849-1912)
- 7S 86 : Moulin de Vaugrigneuse et construction de murs (1847-1912)

Sous-série 6V4 : Congrégations religieuses, hospitalières et enseignantes.

Série 2W : Archives publiques postérieures à 1940.

- 2W100 : Pré-inventaire de Vaugrigneuse

Sous-série 986W :

- 986W 157 : Aménagement d'une place communale

Sous-série 1200W :

- 1200W 56 : Agrandissement de l'école

Archives municipales de Vaugrigneuse

DEVENEY Raymond et autres, *Vaugrigneuse et ses environs*, recueil manuscrit, date inconnue.

Dossier « Historique de la commune de Vaugrigneuse ».

- Photocopie d'une page manuscrite concernant la rivière Prédecelle.
- BACOUÉL, *Monographie de Vaugrigneuse*, 1899.
- Histoire de SAULX le Chartreux de l'Abbé CHAUDE.
- Paroisse de SAUX.
- BAYEN Marcel, « Restauration de l'Église Sainte Marie-Madeleine de Vaugrigneuse », article de journal, probablement d'un journal municipal, date inconnue, vers 1993-1994.
- L'église Sainte Marie-Madeleine de Vaugrigneuse, Corinne POSS.
- Situation et histoire de Vaugrigneuse, auteur et date inconnus.
- Guide pratique de Vaugrigneuse, Éditions Municipales de France, 1994.
- Photocopies de documents d'archives concernant la Fontaine-aux-Cossons et la construction d'un nouveau lavoir à la place d'un ancien.

- Photocopies de documents d'archives concernant la Fontaine-aux-Cossons et la construction d'un nouveau lavoir à la place d'un ancien.

Plans communaux

- Plans des écoles.
- Monument aux Morts.
- Projet de chemin de fer (avorté).
- Église et restaurations, XIXe siècle.
- Chemins ruraux et départementaux.
- Mitoyenneté.
- Lavoir de Machery et restauration XIXe siècle.

SOURCES NUMÉRIQUES

DAGNOT Jean-Pierre, « L'école libre à Marcourssis, 1866 à nos jours », *Chronique du Vieux Marcoussy et des lieux circumvoisins*, novembre 2013 [consulté en ligne le 03/05/2021].
<https://vieux-marcoussis.pagesperso-orange.fr/Chroniques/ecolmarc5.htm>

FABERT Léon, « De Limours à Vaugrigneuse », *Le Petit Moniteur universel*, des 10 au 12 janvier 1874, sur *Retronews*.

GUIBOURGE Léon, « Les Sœurs de Bon-Secours, de la Sainte-Enfance et de la Mère de Dieu, Pensionnant Jeanne-d'Arc », *Étampes ville royale*, chapitre V.6, Étampes, 1957, p.192-195.
Site internet : *Corpus historique étampoïse*, Saisie par Bernard GINESTE, octobre 2004. [Consulté en ligne le 03/05/2021].
<http://www.corpusetampois.com/che-20-guibourge1957etampes506soeurs.html>

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, « Note de synthèse patrimoniale, Courson-Monteloup », 2020.

« Petites Sœurs de la Sainte-Enfance », *Wikipédia*.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Petites_S%C5%93urs_de_la_Sainte-Enfance

ROCHE Paul, « Les Assassinats de Limours, notre enquête », *Le Gaulois : littéraire et politique*, 14 janvier 1874, sur Gallica.

SOURCES CARTOGRAPHIQUES

Archives départementales de l'Essonne

1Fi 48 : Carte des Chasses du Roi et des environs d'Arpajon, gravée par Tardieu l'ainé et autres, 1700-1799.

C3 59 : Plan d'intendance, dressé par Schmid, 1784.

3P 1752 : Cadastre napoléonien de 1809.

Géoportail

Carte de l'État Major, environs de Paris (1818-1824).

Carte de l'État Major (1820-1866).

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, base pop. Culture.gouv.fr

Château de Vaugrigneuse

- Allée d'honneur, grilles d'entrée – AP67L03952
- Communs sur parc – AP67L03946
- Ensemble sur parc, plan d'eau au premier plan – AP67L03948
- Parc : étang – AP67L03951
- Façade sur parc – AP67L03950
- Parc : étang – AP67L03947

Château de la Fontaine-aux-Cossons

- Ensemble sur parc – AP67L00706
- Façade principale et grilles d'entrée – AP67L00705

Archives départementales de l'Essonne

Sous-série 13Fi : Pré-inventaire.

- 13Fi 144 : Ancienne Ferme, Machery

Sous-série 18Fi : Affiches.

- 18Fi 3946 : Avis de location du moulin et de la ferme de Vaugrigneuse (1821-1822)

Fonds privés

Cartes postales.

BIBLIOGRAPHIE

BACOUËL, *Monographie de Vaugrigneuse*, 1899.

CARRIE Benoît et Agence Architecture et Patrimoine, « L'opération "Mille-Clubs de Jeunes", 1967-1982 », Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC, de Bourgogne, mars 2015.

CHALOT (abbé), *Histoire de Vaugrigneuse*, Versailles, Maison Lebon, 1913.

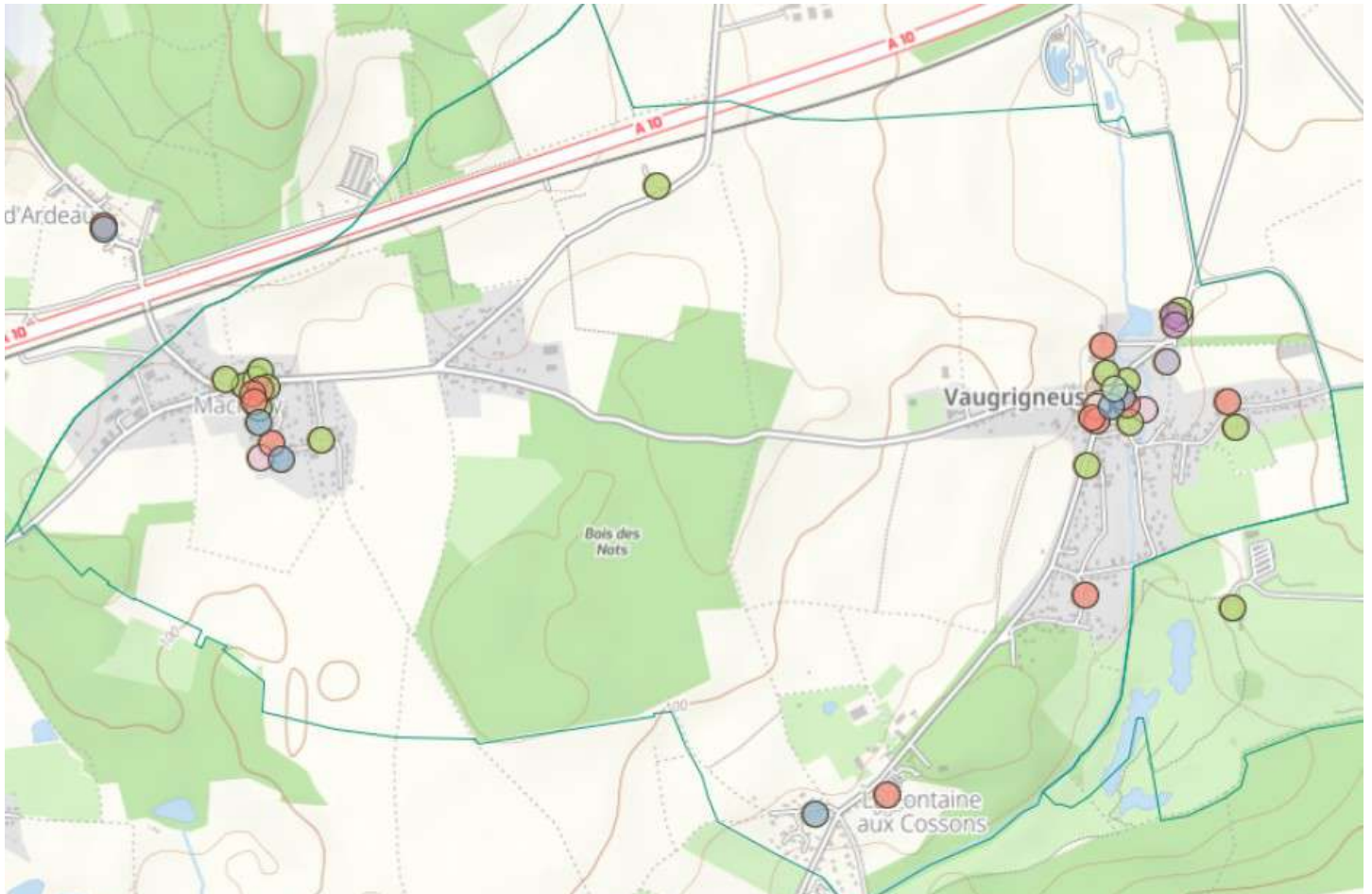
LEBEUF Jean (abbé), *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, vol. 3, Paris, 1883-1893.

LEMOINE Michel, *Le clocher du Chat-Noir*, Paris, Thélès, 2007.

« Vaugrigneuse », *Patrimoine des communes de l'Essonne*, Le Flohic, 2001, p.552-553.

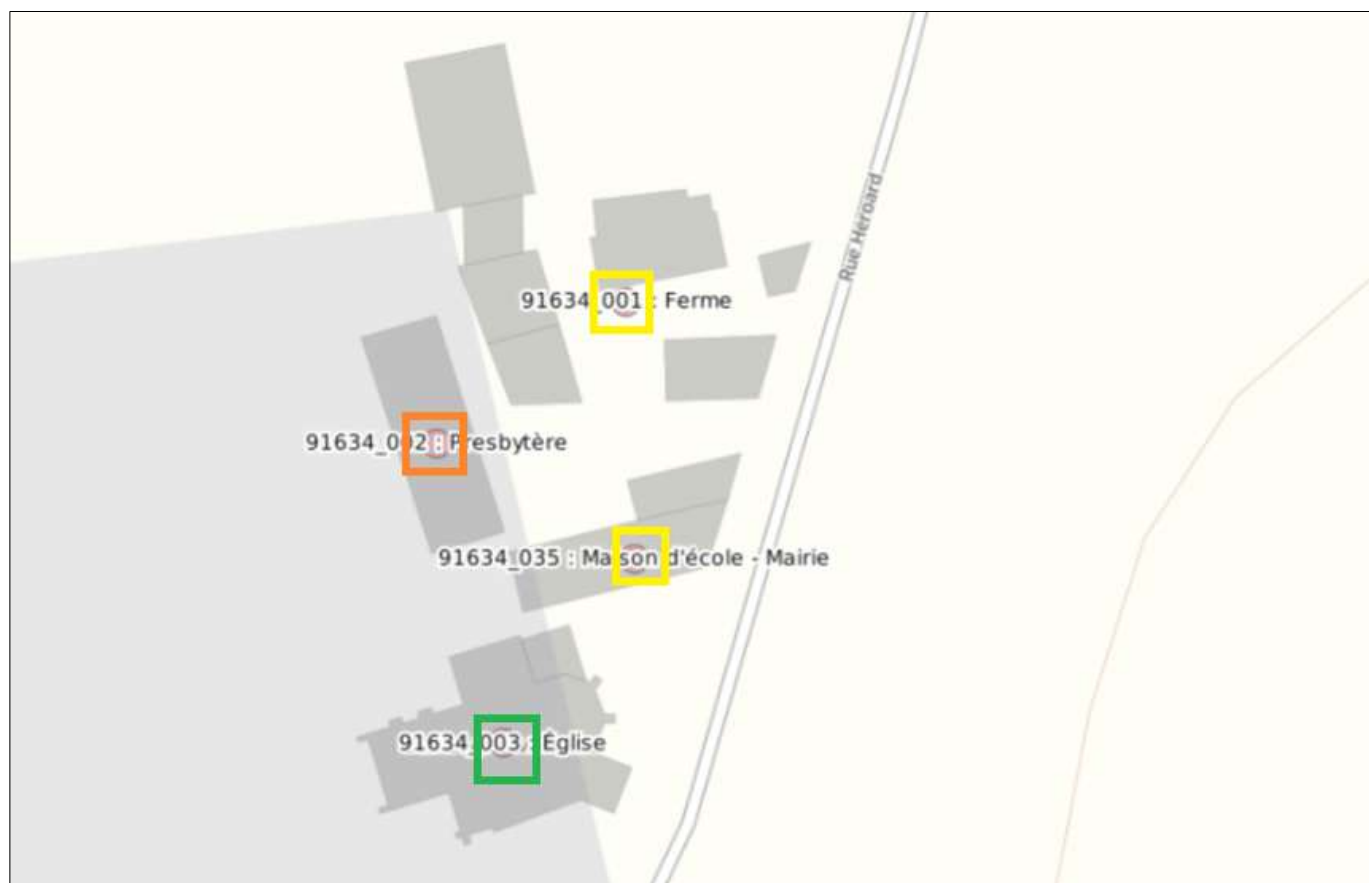
Guide pratique de Vaugrigneuse, Éditions Municipales de France, 1994.

Vaugrigneuse – Les typologies architecturales



- Patrimoine agricole
- Patrimoine domestique
- Patrimoine commercial, artisanal et industriel
- Urbanisme
- Patrimoine naturel, de jardin et espaces verts
- Patrimoine public, administratif et judiciaire
- Patrimoine religieux
- Mobilier urbain/rural

Îlot paroissial – Degrés d'intérêt patrimonial

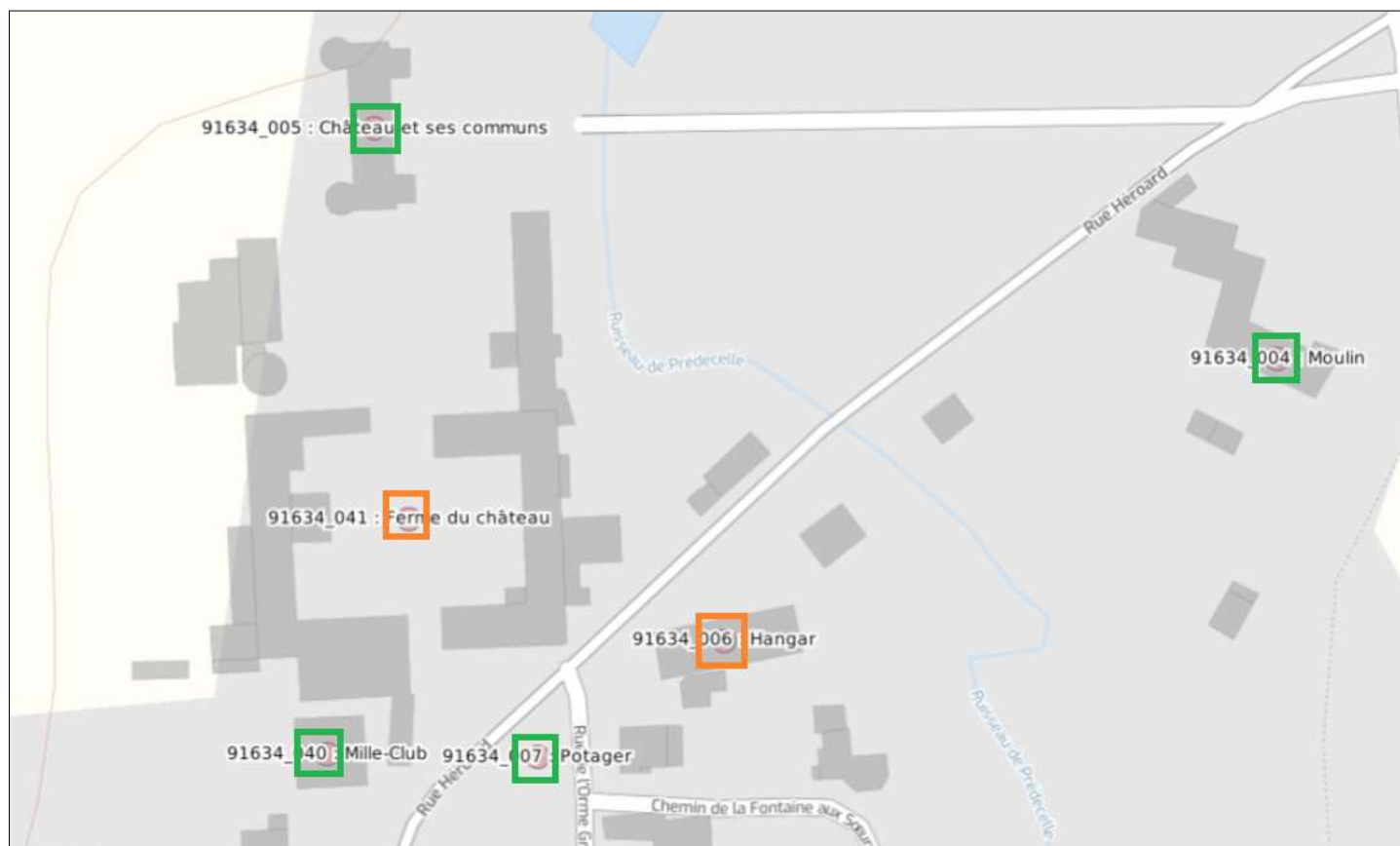





 Bâtiment remarquable

 Bâtiment intéressant

 Bâtiment repéré


Bourg nord – Degrés d'intérêt patrimonial



-  Bâtiment remarquable
-  Bâtiment intéressant
-  Bâtiment repéré

Bourg sud – Degrés d'intérêt patrimonial



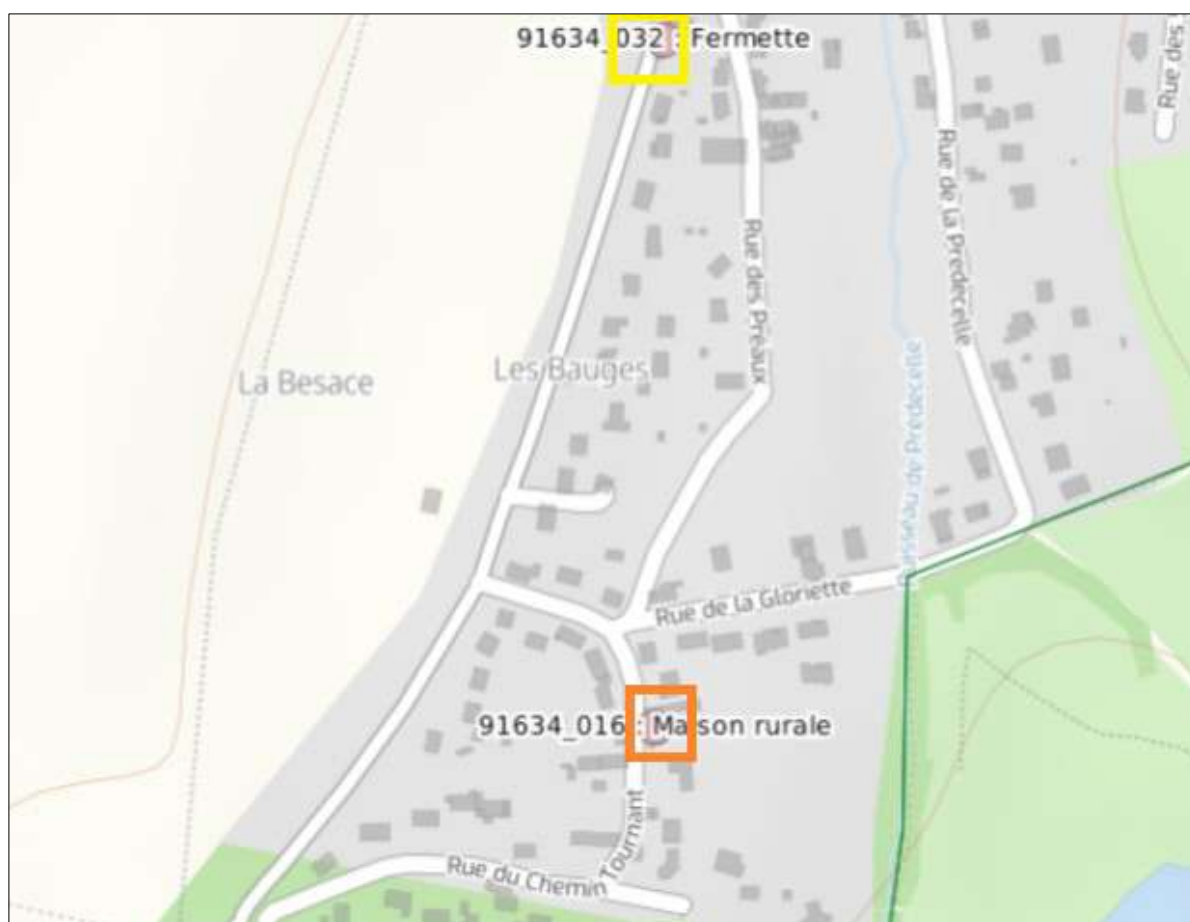
-  Bâtiment remarquable
-  Bâtiment intéressant
-  Bâtiment repéré

L'Orme Gras – Degrés d'intérêt patrimonial



-  Bâtiment remarquable
-  Bâtiment intéressant
-  Bâtiment repéré

Bourg sud et Launay-Courson – Degrés d'intérêt patrimonial



- Bâtiment remarquable
- Bâtiment intéressant
- Bâtiment repéré

Machery sud – Degrés d'intérêt patrimonial



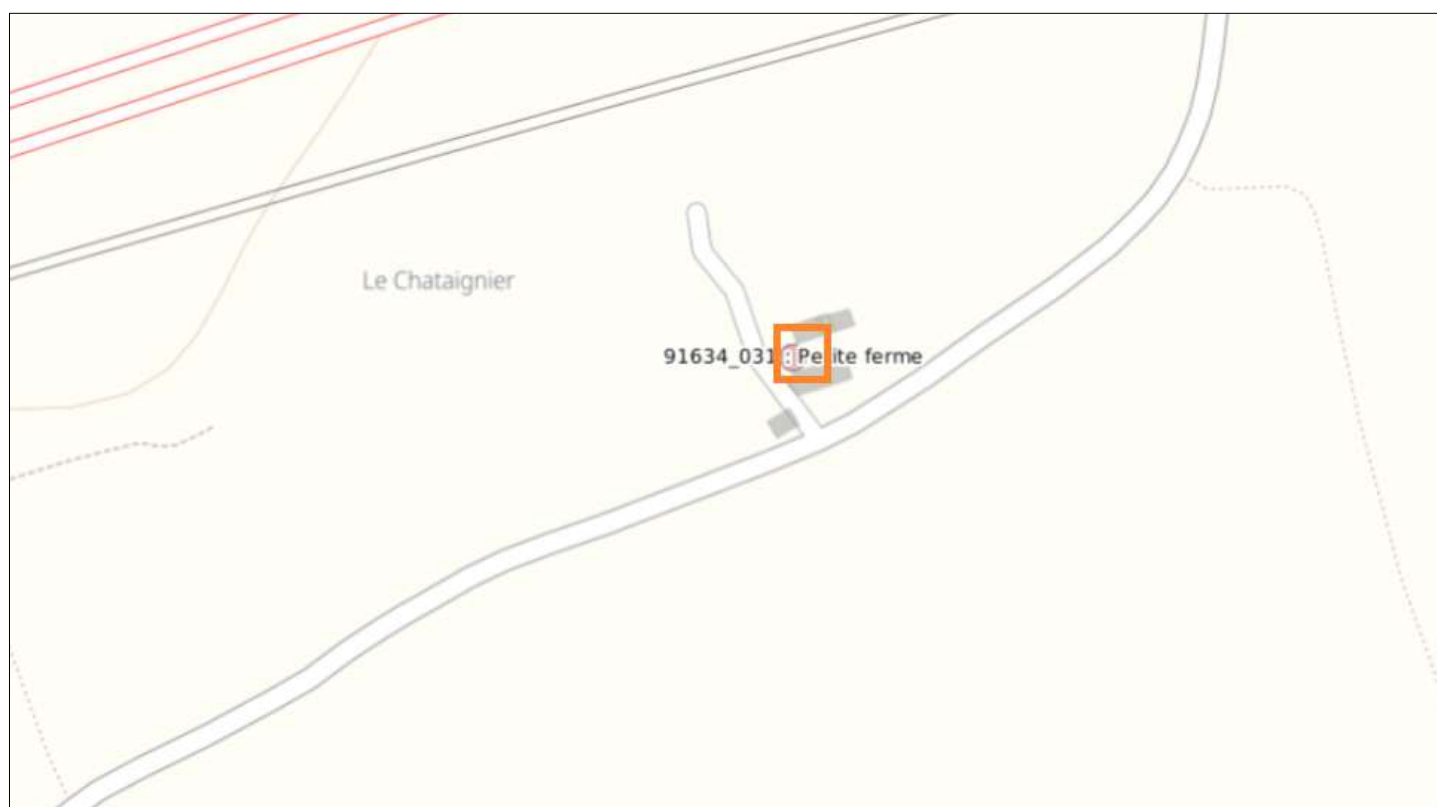
- Bâtiment remarquable
- Bâtiment intéressant
- Bâtiment repéré

Machery nord – degrés d'intérêt patrimonial



- Bâtiment remarquable
- Bâtiment intéressant
- Bâtiment repéré

Le Châtaigner – Degrés d'intérêt patrimonial



-  Bâtiment remarquable
-  Bâtiment intéressant
-  Bâtiment repéré